

ISLAM

Revue Trimestrielle / Année: 2010 / Numéro:3 / Prix: 5 Euros

magazine

ALTNOLUK

Une revue religieuse, littéraire et sociale



Osman Nûri Topbaş
La responsabilité

Prof. Dr. M. Yaşar Kandemir
La crainte d'Allah

Ahmet Taşgetiren
La question vitale :
**Jusqu'à quel point
suis-je musulman ?**

Prof. Dr. Hasan Kâmil Yılmaz
**Ne pas abandonner
son cœur et son âme
à Satan**

Mustafa Eriş
**Un exemple de
loyauté**

« Et ne poursuis pas ce dont tu n'as aucune connaissance. Louïe, la vue et le cœur: sur tout cela, en vérité, on sera interrogé. » (Coran, Al-Isra, 17/36)

Chers lecteurs,

Si l'on pouvait définir l'islam en termes d'engagement, nul doute que l'expression « responsabilité » serait tout à fait appropriée. Depuis qu'Allah a créé Adam, le premier être humain dont nous sommes tous issus, la vocation de l'homme a sans cesse demeuré sous cette dimension. De « khalifah », lieutenant d'Allah sur terre jusqu'au moindre détail de son existence, cet élément le constituant intrinsèquement demeurera son apanage jusqu'à la fin des temps.

L'histoire des prophètes et du Prophète Muhammad en particulier (paix et salutations d'Allah sur lui) est à même de nous inculquer les devoirs inhérents à nos devoirs et à nos choix. Qu'il s'agisse de grandes œuvres ou bien de simples détails de notre vie, le sens aigu de la responsabilité doit être notre principal viatique. Le conseil suivant d'Ibn al Qayyim est tout à fait significatif : *« Ô toi qui n'a que peu de résolution ! Où en es-tu vis-à-vis du chemin qu'a suivi Adam, pour lequel Nûh s'est fatigué, pour lequel l'ami proche [d'Allah, Ibrahim al-khalil] a été jeté dans le feu, pour lequel Isma'il faillit être sacrifié, par lequel Zakariyyah fût découpé à la scie, pour lequel Yahya, le Maître des chastes, fût égorgé, pour lequel Ayyûb dut subir la maladie, pour lequel Dawûd pleura outre mesure, pour lequel 'Isâ marcha avec les fleuves et pour lequel Muhammad dut endurer la pauvreté et toutes sortes de maux. Alors que toi tu ne fais que passer ton temps dans l'amusement et le jeu. »* (Ibn al-Qayyim : Al-Fawâ'id)

Qui plus est, en tant que musulmans, ce sens de la responsabilité doit nous faire prendre conscience que nous devons rendre des comptes au Jour du Jugement Dernier.

La responsabilité en islam est individuelle : chacun est responsable de ses actes. Il en a toujours été ainsi car Allah a voulu que l'homme soit libre de ces choix. Cependant, toute responsabilité engage aussi celle de l'autre et chacun d'entre nous, comme une chaîne, sommes responsables de tout ce qui nous concerne collectivement, sachant que principalement cette responsabilité est engagée vis-à-vis d'Allah. Comme l'a dit le Prophète (paix et salutations d'Allah sur lui) : *« Vous êtes tous des gestionnaires [littéralement : bergers], et vous êtes tous responsables de ce que vous avez à gérer. L'Imâm est un gestionnaire et il lui sera demandé comptes sur cette gestion. L'homme gère les affaires de sa famille et il lui sera demandé comptes sur cette gestion. La femme est gestionnaire dans la demeure de son époux et il lui sera demandé comptes sur sa gestion. Le serviteur est gestionnaire du bien de son maître et il lui sera demandé compte sur sa gestion. »* (Bukharî, Muslim et Ahmed)

Dans ce numéro, Islam Magazine se penche sur la responsabilité humaine d'un point de vue global et à travers son sens principal et ses diverses implications. Puisseons-nous, par la grâce d'Allah, demeurer des êtres responsables ayant à cœur de servir Allah en Lui obéissant et en L'honorant par le sens accru de notre responsabilité individuelle et collective. Amin.

Musa Belfort



Le Journal Trimestriel d'Islam Magazine

Copyright 2010

№3 : Avril - Juin 2010

Islam Magazine est publié par
ALTINOLUK publishing Co.

Directeur de l'édition :

Taha ÖZBEK

Editeur :

Musa BELFORT

Comité de rédaction :

Yacouba SAWADO

Ahmat Mahamat FADIL

Adem DERELI

Şerafettin GÜLDAL

Abdullah ŞENYİĞİT

Conception :

Mustafa KAYAN

**Les lieux représentatifs pour la distribution
et de l'abonnement :**

Au Burkina Faso

Rc : Bf Oua2009 B1207/Ifu : 00020559b

Nom ou Raison Sociale : Kelsaw

Siège : Ouagadougou / Burkina Faso

Gsm : 0022678517777

Au Cameroun

P 017400447865F IFU5

Nom ou Raison Sociale :

Mehmet TARGAL

Siège : Tsinga / YAOUNDE

GSM : 0023776331300-0023776604965

Au Sénégal

Yoof, Cite Mame Rane Villa No : 21

Dakar / SENEGAL BP : 29747 CP : 14522

Tel : 00221338208419 O.H.D.A.S

En France :

Association Terre de Paix : 1 rue du Marais

67800 Bischheim / France

Tel : +33 388812718 www.terredepaix.com

Le Siège Général :

İktelli Organize Sanayi Bölgesi,

Turgut Ozal Cad.No :117/2A-D

Başakşehir - İstanbul / Turquie

Tel : +90.2126710700(pbx)

Fax : +90.212.6710717

Edité par la Maison d'édition ERKAM.

Tel : +90.212.671.0707

www.magazineislam.net

info@magazineislam.net

Sommaire

ISLAM Magazine

4

LA RESPONSABILITE

Osman Nûri Topbaş



11

LA CRAINTE D'ALLAH

Prof. Dr. M. Yaşar Kandemir

15

La question vitale : JUSQU'A QUEL POINT SUIS-JE MUSULMAN ?

Ahmet Taşgetiren



19

SUR L'EXAMEN DE CONSCIENCE

Ekrem Sağıroğlu

21

NE PAS ABANDONNER SON CŒUR ET SON ÂME À SATAN

Prof. Dr Hasan Kâmil Yılmaz





« Tout comme les belles cherchent un miroir pur et clair, la générosité demande des gens pauvres et faibles, Le visage des belles se reflétant dans le miroir est charmant, la beauté de l'offrande et de la charité se dévoile avec les pauvres et les nécessiteux. »



LA RESPONSABILITE

Osman Nûri TOPBAŞ

L'homme est la plus honorable des créatures et le trésor le plus précieux du monde. Allah octroya à l'homme toutes sortes de richesses et des facultés qu'Il n'accorda pas aux autres créatures. En contrepartie de ces exceptionnelles faveurs, Il lui céda certaines responsabilités.

Dans le but de nous éprouver, nous Ses serviteurs, Allah le Tout-Puisant céda à notre âme (*nafs*) les principes de péché (*foujour*) et de crainte révérencielle (*taqwa*), et, entre ces deux, Il nous laissa la liberté de choix. Ainsi, nous pouvons orienter librement notre volonté vers le bien ou le mal, à la condition d'en accepter les conséquences.

À titre d'épreuve du monde d'ici-bas, Il a donné à chacun de Ses serviteurs des conditions de vie différentes. Cela signifie que l'homme, en raison de l'harmonie, la cohésion et la paix sociale de la communauté dans lequel il évolue, a été créé à des degrés très différents, du point de vue physique et moral.

Si les hommes bénéficiaient des mêmes capacités, des mêmes aptitudes professionnelles et des mêmes facultés physiques et morales, on ne pourrait instituer de hiérarchie dans la société ; par conséquent, il ne pourrait y avoir d'organisation harmonieuse. C'est pourquoi les hommes ont besoin des uns des autres au sein de la communauté, telle la main nécessitant sa paire pour se laver. Ils sont chargés de se compléter dans leurs différences

« Et dépensez dans le sentier d'Allah. Et ne vous jetez pas par vos propres mains dans le danger. Et faites le bien. Car Allah aime les bienfaisants. » (Coran, Al-Baqara, 2/195)



afin de former les éléments d'un tout, pour que la vie puisse continuer. En conséquence, dans ce monde d'épreuves, le fait que les hommes soient possesseurs de moyens très différents n'est pas dénué de sens.

Cette situation produit parmi les croyants certains droits et certaines responsabilités religieuses et morales. Allah le Tout-Puissant ordonna aux faibles parmi les gens, aux vulnérables et à ceux vivant dans la privation de patienter dans leurs épreuves pour obtenir leurs récompenses ; d'un autre côté, Il ordonna à Ses serviteurs puissants, intelligents, riches et doués de garder les pieds sur terre et de Le remercier.

Le remerciement ne peut se faire uniquement avec la langue. Le véritable remerciement se réalise lorsqu'on donne de nos biens à ceux qui en sont privés. La plus belle expression du remerciement est, pour l'amour d'Allah, d'être toujours auprès des faibles, essayer de remédier à leur privation et d'obtenir la faveur de leurs invocations.

En réalité, de temps à autre, nous devons nous demander la chose suivante : « Moi, je suis fort et en bonne santé. Par contre, pourquoi untel est-il malade ou handicapé ? Je suis riche, pourquoi untel est-il pauvre et souffre-t-il de privation ? » En réponse, nous devons nous dire : « Allah le Tout-Puissant m'a confié cette personne et m'en a rendu responsable. J'ai des moyens et, dans ce cas, je suis dans l'obligation de faire l'effort de les partager avec ceux qui en sont privés !... »

D'ailleurs, notre Prophète (sallallahu 'alayhi wa salam) dit à ce sujet :

« Le croyant qui ne se soucie pas des peines de son frère n'est pas des nôtres. » (Hâkim, IV, 352 ; Heysemi, I, 87)

La sensibilité de la responsabilité résultant de la fraternité de foi est très importante. Même s'ils évoluent dans des corps différents, les croyants sont dans l'obligation de se considérer comme les organes reliés à un unique cœur, appartenant au même corps. Tout comme la douleur d'un organe est ressentie à travers tout le corps, entendre la souffrance ressentie par ses frères de foi est un réel examen de conscience pour tous les croyants.

L'exemple suivant de notre Histoire expose ce que fut le cœur d'un croyant pieux :

Au moment où la citadelle de Özi fut perdue et que son peuple innocent fut massacré, le Sultan ottoman Abdulhamid Han 1^{er} s'écria :

« Quel malheur ! Mes (enfants) soldats et mon peuple innocent ont été décapités ! À cause de sa tristesse, il devint paralysé et ne supportant cette souffrance, il décéda peu après. Cet état est assurément la manifestation d'un profond sens de la responsabilité ! Quelle magnifique sensibilité de foi qu'eut ce grand sultan ! Elle fut telle que son cœur souffrit passionnément et cela lui coûta la vie.

Lorsque cette sensibilité religieuse est perdue, il n'y a plus de conformation avec le droit de la fraternité en religion et, de cette façon, les responsabilités sont transgressées.

Les croyants doivent être conscients que pour mériter la satisfaction divine, il faut s'aimer, s'entraider, se protéger.

Par ailleurs, les croyants ont constamment besoin des uns des autres dans le bien et dans les prières. Le croyant faible et dans la détresse a besoin de la charité du croyant puissant et riche, le croyant fortuné a besoin des prières du croyant faible et souffrant.

Mawlânâ Djalal ud-Din Rumî exprime cette vérité de la plus belle des façons :

« *Tout comme les belles cherchent un miroir pur et clair, la générosité demande des gens pauvres et faibles,*

Le visage des belles se reflétant dans le miroir est charmant, la beauté de l'offrande et de la charité se dévoile avec les pauvres et les nécessiteux. »

Par ailleurs, les personnes qui vivent certaines difficultés de la vie ne doivent pas considérer les peines et les souffrances qui peuvent les toucher comme une sanction. Elles doivent savoir que tout cela ne s'agit que d'épreuves venant du Tout-Puissant. Dans tous les cas, elles se doivent de patienter, de Le remercier (de leur permettre d'avoir des épreuves difficiles) et d'attendre leurs récompenses.

C'est pourquoi, les riches qui remercient Allah et les pauvres qui patientent obtiennent la satisfaction divine de manière équivalente. Leur seule différence est que l'un est éprouvé par la privation et l'autre par la richesse.

Comme exemple, Allah le Tout-Puissant évoque les situations des prophètes Suleyman (Salomon) et Ayyûb (Job) :

Suleyman (qu'Allah soit satisfait de lui), possesseur d'une immense fortune, n'a jamais été orgueilleux. L'amour des biens de ce bas-monde n'a jamais pu pénétrer dans son cœur. Il était toujours en état de remerciement d'Allah, Le véritable possesseur des biens. En raison de sa belle conduite, il a été honoré des compliments du Tout-Puissant : « Quel bon serviteur »¹.

D'autre part, éprouvé par la pauvreté et la maladie, conscient que sa situation lui avait été décrétée par Allah, Ayyûb (qu'Allah soit satisfait de lui) était constamment en état de satisfaction (des épreuves choisies par son Créateur) et ne plaignait jamais. Tout comme Suleyman (qu'Allah soit satisfait de lui), en raison de l'acceptation et de sa soumission, Ayyûb (qu'Allah soit satisfait de lui) obtint les compliments de son Seigneur : « quel bon serviteur »². Par conséquent, le plus important n'est pas comment le serviteur est

éprouvé, mais de quelle manière il répond à cette épreuve.

C'est pourquoi le véritable croyant doit avant tout utiliser sa raison dans le but d'obtenir la satisfaction d'Allah. Et afin d'enraciner cette sensibilité, il se doit de considérer les qualités morales des plus vertueux et d'en prendre exemple ; à l'opposé, il doit considérer les plus pauvres que lui afin d'augmenter ses remerciements à Allah. Il ne doit pas se plaindre des privations choisies par Allah Lui-même, doit considérer la vie d'ici-bas et de l'au-delà comme un tout, se reconforter à la pensée que dans le monde éternel, sa part de responsabilité sera amoindrie.

Car parmi Ses serviteurs, Allah le Tout-Puissant demandera davantage de comptes à ceux qui ont reçu plus de faveurs de Sa part et moins à ceux qui en ont reçu moins. En d'autres termes, les comptes demandés dans l'au-delà seront proportionnels aux richesses de ce monde d'ici-bas. La justice divine sera appliquée de cette façon.

Dans cette considération et à titre d'exemple, l'acceptation de ses propres responsabilités et les conditions religieuses entre une personne venue au monde au sein d'un clan primitif ou bien vivant dans une communauté ignorante (de la Religion), et une personne très vertueuse ou évoluant dans un monde civilisé ne peuvent en aucun cas être semblables. Par conséquent, tous les biens accordés au serviteur sont les éléments qui vont déterminer les limites de ses responsabilités et sa quantité de charge.

En témoigne l'expression du verset coranique suivant :

« **Allah n'impose à aucune âme une charge supérieure à sa capacité.** » (Coran, Al-Baqara, 2/286)

Allah tient donc (Son serviteur) responsable autant qu'Il lui accorde de la force et des moyens. À contrario (du verset coranique), un serviteur qui ne réalise pas les choses qu'il pourrait faire en sera également tenu responsable. C'est-à-dire nous devons obligatoirement prendre en considération que si nous avons les capacités nécessaires de faire le bien, de conseiller le bien et les bonnes actions, d'interdire la tyrannie et le mal, mais que nous ne le faisons pas, nous devons en rendre compte dans l'au-delà.

1) Voir Coran, Sâd, 38/30.

2) Voir Coran, Sâd, 38/44.



Il ressort de ce point une dimension très importante pour nous croyants. Il est facile de déterminer le quorum d'un impôt matériel comme la « *zakât* » (impôt obligatoire), et ainsi de savoir à partir de quelle quantité donnée nous nous déchargeons de cette responsabilité. Par contre, il est très difficile de quantifier la responsabilité du serviteur concernant tous les biens matériels et spirituels qu'Allah lui a octroyés. Par exemple, faire l'effort dans le sentier d'Allah est une obligation imposée par le Tout-Puissant. En revanche, à l'inverse du « *zakât* », ni la quantité ni la proportion n'est claire.

La charge de responsabilités échue aux personnes ayant obtenu peu de faveurs peut être comparée au volume d'un « verre d'eau », tandis que celle échue aux autres personnes peut être comparée au volume d'une « marmite ». C'est-à-dire que la part d'attribution qu'Allah a destinée à Son serviteur lui impose des responsabilités différentes. Si quelqu'un déverse un verre d'eau dans la marmite qu'il possède, il verra sa marmite vide. Également, un homme dont la dette s'étend à cent milliards de « *zakât* » ne verra pas sa dette effacée en s'acquittant de dix milliards ; les responsabilités liées aux autres bienfaits sont engendrées de la même manière.

Ainsi, étant donné qu'il est impossible de connaître la quantité de responsabilités liée à nos faveurs, nous ne devons pas faire confiance à la quantité de nos prières, supplications, de charité et de bonnes actions. Car il se pourrait que la capacité du récipient (de responsabilités) soit beaucoup plus grande et que nos bonnes actions se perdent en son intérieur.

Maints exemples ont été vécus durant l'Ère du Bonheur (*davr-i saâdat*). Un Bédouin vint et déclara qu'il ne pratiquera que les obligations (religieuses). Le Prophète (sallallahu 'alayhi wa salam) dit à son sujet :

« *S'il tient parole, il sera sauvé.* »³ Parce que son récipient était équivalent à un verre.

A l'opposé, le Prophète (sallallahu 'alayhi wa salam) disait régulièrement à Mu'az (qu'Allah l'agrée), un vertueux choisi parmi ses Comp-

gnons : « *Ce n'est pas suffisant !* » en le conseillant constamment. Enfin, il lui demanda :

« *Veux-tu que je t'informe à quoi est lié toute cette consistance ?* »

Mu'az (qu'Allah l'agrée) lui répondit :

« *Oui, informez-moi, ô Messenger d'Allah !* »

Le Prophète (sallallahu 'alayhi wa salam) lui dit alors :

« *Protège ta langue !* »

Mu'az demanda :

« *Allons-nous également rendre des comptes de nos paroles ?* »

Le Prophète (sallallahu 'alayhi wa salam) lui répondit :

« *Puisse Allah t'accorder le bien ô Mu'az ! Ce qui va traîner les hommes face contre terre vers l'enfer n'est en fait que le produit de leur langue !* »⁴

En résumé, nous ne pouvons savoir de manière catégorique si nous avons en main un verre ou une marmite, en termes de mesure de responsabilité. De toute manière, notre ego (*nafs*) ne voudrait pas que nous le sachions, parce qu'il se pourrait que nous ayons une marmite et que nous essayions de nous consoler en nous disant : « *Moi, je possède un verre, ceci me suffira, c'est-à-dire que les bontés, les bonnes actions et les œuvres pieuses que j'ai faites me sauveront (de l'enfer) !* » Combien de propriétaires de marmites se comparent à ceux qui ne possèdent qu'un verre et croient la chose suivante : « *Moi, j'ai ce qu'il me faut (comme bonnes actions) !* » De la même manière que de nombreuses personnes veulent aveuglément comparer un océan à un étang, nombre d'humains veulent se donner bonne conscience en comparant leur situation au reste de la population.

En réalité, les bienfaits octroyés par Allah à la communauté (de manière globale) et ceux accordés à l'individu seul sont totalement différents. C'est pour cette raison qu'il ne faut jamais croire les services rendus dans le sentier d'Allah comme suffisants, que nous avons atteint la totalité des services que nous pouvons réaliser. Afin de pouvoir s'affranchir de nos responsabilités,

3) Hadith : voir Bukharî, Imân 34, Sawm I, Shahâda 26; Muslim, Imân 8,9.

4) Hadith : Voir Tirmidhî, Imân 8 ; Ibn Maja, Fiten 12.



« Dispenser le salut, donner à manger aux pauvres et aux nécessiteux, ainsi, comme l'ordonne Allah le Très-Haut, le Majestueux, vous serez (vraiment) des frères. » (Ibn Maja, Et'ime, 1)

nous devons faire l'effort nécessaire, avec toute notre énergie, jusqu'à notre dernier soupir.

Par ailleurs, nous devons nous garder de nous voir exemptés de rendre service dans le sentier d'Allah à cause de diverses privations. À ce sujet, quel bel exemple est la situation des dévoués Compagnons :

Parmi les Compagnons, Abdullah Ibn Oumm Maktoum (qu'Allah l'agrée), bien qu'exempté de participer aux batailles parce qu'il était aveugle, avait participé à la bataille de Kadisiye en disant : « Moi aussi, je veux porter l'étendard ». Un pauvre parmi les Compagnons, n'ayant trouvé de monture pour participer à l'expédition de Tabûk, en était exempt. Pourtant, il s'est arrangé avec un cavalier en lui promettant que s'ils remporteraient la victoire et devenait lui-même un blessé de guerre (*gâzi*, à l'inverse de *chahîd*, qui signifie martyr), il lui léguerait sa part du butin du combat. Ainsi, il partagea la monture de celui-ci et ne s'en était donc pas pour autant abstenu. Car ces nobles Compagnons savaient très bien que la récompense des souffrances vécues et des sacrifices accomplis dans le but de réaliser une bonne action allait être la cause d'une élévation considérable.

Tous les services rendus de manière sincère dans la recherche de la satisfaction d'Allah sont les signes de la maturité du cœur. Ils sont le moyen de se rapprocher du Seigneur.

Pour cette raison, même si nous nous trouvons dans la maladie, dans le handicap, dans la pauvreté ou dans une semblable privation, au lieu de s'effacer en se disant « De toute façon, je suis excusé. », nous devons tout mettre en œuvre pour la réalisation d'œuvres pieuses, de bonnes actions, au service de la Religion d'Allah, en évinçant les contraintes éphémères qui sont sur le chemin.

Il est écrit dans le Saint Coran :

« **Ô vous qui croyez ! Si vous faites triompher (la cause d') Allah, Il vous fera triompher et raffermira vos pas.** » (Coran, Muhammad, 47/7)

Pendant la période omeyyade (*amawi*), l'armée de l'Islam voulait être celle qui allait conquérir Istanbul, celle annoncée par le Prophète (sallallahu 'alayhi wa salam). Elle était arrivée aux portes de cette ville. Dans ces troupes se trouvait également Abû Ayyûb al-Ansâri (qu'Allah l'agrée). Les Grecs combattaient dos aux frontières de la ville. Une personne parmi les auxiliaires (*Ansars*) mena son cheval en plein milieu des Byzantins. En voyant cela, un soldat de l'Islam se souvint du verset coranique suivant : « **Et ne vous jetez pas par vos propres mains dans le danger** » (Coran Al-Baqara, 2/195) et dans l'étonnement, dit :

« Il n'y a de Dieu qu'Allah (La ilaha illallah) ! Regardez ça ! Il se jette volontairement dans le feu ! » Ensuite, Abû Ayyûb al-Ansâri s'exclama :

« Ô croyants ! Ce verset est descendu sur nous les auxiliaires (*Ansars*). Lorsqu'Allah vint en aide au Prophète et fit triompher Sa religion, nous dûmes : « Nous devons désormais retourner protéger nos biens et nous occuper de leur croissance. » Ensuite, le verset suivant fut révélé : « **Et dépensez dans le sentier d'Allah. Et ne vous jetez pas par vos propres mains dans le danger. Et faites le bien. Car Allah aime les bienfaisants.** » (Coran, Al-Baqara, 2/195). Dans ce verset, « se jeter par ses propres mains dans le danger » signifie qu'il ne faut pas se plonger dans les choses éphémères de ce bas-monde comme les vignes, le jardin et qu'il ne faut ni renoncer, ni négliger ses efforts dans le sentier d'Allah. »

Abû Ayyub al-Ansâri, attaché en toute sincérité à cet avertissement divin, dans le souci

« Vous n'êtes pas plus endurants que moi pour la marche. En outre, tout comme vous, je ne suis pas dispensé de gagner de bonnes actions (sawap) »

(Ibn Sa'd, II, 21; Ahmed, I, 422)

permanent d'affranchir ses responsabilités vis-à-vis d'Allah, n'avait jamais considéré ses œuvres suffisantes et n'avait jamais refusé un service pour Allah. Âgé de plus de quatre-vingts ans, avec l'émotion de la foi, il atteignit le degré de martyr lors de cette bataille. (Voir Abû Dawud, Djihad, 22/2512 ; Tirmidhi, Tafsir, 2/2972)

'Umar ibn Abdulaziz, qui a également laissé ses empreintes dans l'Histoire de l'Islam durant les deux ans et demi où il fut calife, faisait constamment son examen de conscience. Lorsque son épouse cherchait à le consoler, il lui répondait modestement :

« Eh Fatima ! Demain, lorsque mon Seigneur me demandera de rendre des comptes au sujet des personnes qui sont sous ma responsabilité, si le Prophète se plaint de moi et me fait des reproches, comment vais-je répondre ? ! » Et il avait le comportement de l'oiseau blessé tombé dans l'eau cherchant à se débattre.

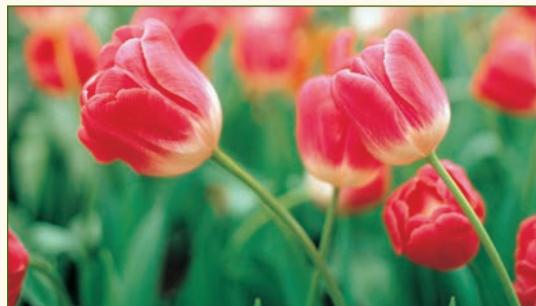
D'autres versets coraniques expriment cette réalité :

« **Ô les croyants! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission.** » (Coran, Al-Imran, 3/102)

« **Et adore ton Seigneur jusqu'à ce que te vienne la certitude (la mort).** » (Coran, Al-Hijr, 15/99)

« **Quand tu te libères, donc, lève-toi, et à ton Seigneur aspire.** » (Coran, Ash-Sharh, 94/7-8)

Conformément aux versets précités, nous devons nous efforcer de nous mettre au service d'Allah avec un amour continuellement croissant, jusqu'à la fin de notre vie. Nous devons pour cela prendre exemple sur notre Prophète (sallallahu 'alayhi wa salam). Bien que tous ses péchés passés et futurs aient été pardonnés, il priait toute la nuit jusqu'à l'aube en pleurant, en demandant pardon.



Lors de construction de mosquées, il portait des pierres sur son dos béni.

Lorsqu'il partait en voyage, il ramassait du bois pour cuire les repas.

En partance pour la bataille de Badr, il se relayait avec trois Compagnons pour monter l'un après l'autre sur le chameau. Les Compagnons insistaient pour lui offrir leurs droits, mais il refusait en disant :

« Vous n'êtes pas plus endurants que moi pour la marche. En outre, tout comme vous, je ne suis pas dispensé de gagner de bonnes actions (sawap) » (Ibn Sa'd, II, 21; Ahmed, I, 422)

En résumé, étant donné qu'il est impossible de connaître les capacités et les moyens qu'Allah nous (Ses serviteurs) a octroyés, nous nous devons de nous dévouer au service d'Allah, dans la mesure de nos possibilités.

*D'autre part, la meilleure façon de remercier Allah pour Sa grâce de nous avoir donné la foi (en Lui) est de la transmettre (*tabli'*) et d'initier ceux qui n'ont pas la foi ou les pécheurs avec un langage doux et le visage souriant de l'Islam. Mais il faut faire attention à la chose suivante : les pécheurs sont comme les oiseaux blessés. Ce qui va leur être profitable n'est pas la colère, mais la compassion. C'est-à-dire qu'il ne faut pas reporter la haine ressentie à l'égard d'un péché sur le pécheur. Un tel sentiment pur et profond n'est accessible que dans un climat de tolérance et dans une ambiance où la mystique (*tasawwuf*) est dignement imprégnée.

De nos jours, beaucoup de personnes sont ignorantes, en raison de la faiblesse de leur foi. Nous nous devons donc d'avoir dans la foule la même sensibilité que celle du médecin circulant dans les couloirs de l'hôpital. Tout comme le médecin propose des remèdes aux maux de la personne malade en raison de ses res-

ponsabilités humaines et morales, nous avons l'obligation de porter la responsabilité d'éclaircissement des personnes atteintes de maladies spirituelles.

D'ailleurs, notre Prophète (sallallahu 'alayhi wa salam) dit :

« *La religion est conseil.* » (Bukharî, Iman, 42)

Et afin d'enseigner l'importance de renouveler les conseils, il répéta trois fois cette parole :

« *N'aie aucune confiance en tes actes !* »

Aucune (bonne) action du serviteur ne suffira complètement à rembourser sa dette due aux bienfaits qui lui ont été octroyés. C'est pour cela que les gens pieux, les sages, et même les prophètes sont dans le désir de rendre compte non pas uniquement par rapport à leurs actions, mais en y rajoutant la grâce et la miséricorde d'Allah.

D'ailleurs, un jour, le Messager d'Allah (sallallahu 'alayhi wa salam) invita ses Compagnons à se tenir éloignés des excès et des détails, de vivre une existence de servitude équilibré et dit :

« *Tenez la voie du milieu (en ce qui concerne la voie du Livre Saint et de la tradition prophétique (Sunna)), soyez droit. Sachez qu'aucun ne parviendra à la salutation grâce à ses œuvres.* »

Les Compagnons demandèrent avec stupéfaction :

« *Vous non plus n'êtes pas sûr d'être sauvé, ô Messager d'Allah ?* »

Il répondit :

« *Oui, moi non plus, je ne serais affranchi. A moins qu'Allah me pardonne, par Sa miséricorde et Sa grâce. Dans ce cas, c'est toute autre chose.* » (Muslim, Munafikin, 76, 78)

Il est stipulé dans un autre hadith :

« *Même si un homme se prosterne et ne relève jamais son front du sol depuis sa naissance à sa vieillesse et enfin jusqu'à sa mort, pour la satisfaction d'Allah et dans l'intention de se soumettre à Lui, il verra le Jour du Jugement (qiyâmah) ses actes toujours insuffisants.* » (Ahmed, c. IV, s.185)

C'est-à-dire que même un croyant aussi dévoué comprend que ses actes ne suffiront pas à le sauver.

Bien que le Prophète (sallallahu 'alayhi wa salam) priaît les nuits jusqu'à ce que ses pieds enflaient, il déclara l'absolue faiblesse de l'être humain en implorant :

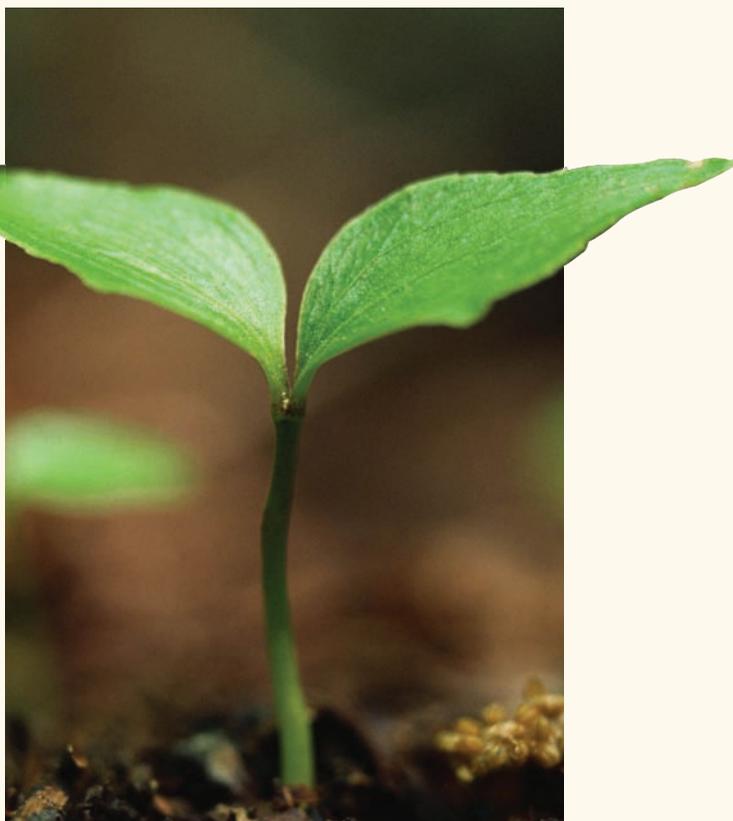
« *Ô Allah ! Je suis dans l'impuissance de T'exalter et Te louer tel que Tu le mérites. Tu es comme Tu T'es exalté et loué.* » (Muslim, Salât, 222)

En conséquence, il nous incombe à la fois de s'obstiner dans l'effort et de demander le pardon et la grâce d'Allah en n'essayant pas de nous contenter des œuvres que nous ayons pu faire.

En résumé, au jour où l'être humain est pris en tenailles par les saveurs éphémères et envies de son âme bestiale (*nafs*), où il périt dans le gouffre de la crise spirituelle, il est certain que les responsabilités vis-à-vis de notre Seigneur s'alourdissent.

Qu'Allah nous permette de faire tout notre possible (dans Sa voie), à la hauteur des responsabilités qui nous incombent ! Qu'Il pardonne nos défauts et nos insuffisances ! Qu'Il nous honore tous de Son paradis et de Sa beauté !

Amin ! 



LA CRAINTE D'ALLAH



Prof. Dr. M. Yaşar KANDEMİR

Commençons notre réflexion par un rappel :

La crainte étant pour certains un mot à consonance déplaisante, sachons qu'il n'est pas seulement attaché aux animaux féroces dont nous pourrions avoir peur ou ressentir un certain effroi à leur égard.

Il y a également des craintes qui ont pour origine l'amour. Bien que nous aimions Allah, nous pouvons quand même cultiver la crainte de « s'Il n'est pas satisfait de moi » ou bien de « s'Il n'accepte pas mes prières ».

Une personne qui affectionne l'objet de son amour et qui reçoit en retour sa bonté peut ressentir la crainte de perdre son intérêt et son affection à cause d'une faute commise. Ceci est également une sorte de crainte.

Lorsque le serviteur sait qu'il se considère comme dénué d'intérêt devant son Seigneur et coupable sur une chose, s'il veut se déconsidérer tout en comprenant qu'il n'a pas la force d'en parler au Seigneur, cela signifie également avoir la crainte d'Allah.

Nous devons uniquement Le craindre

Allah demande que nous L'aimions et que nous ayons de la crainte à Son égard.

Il a demandé cela aux peuples précédents ; par exemple, aux fils d'Israël, il donna le commandement suivant : « Craignez-Moi seulement. »

Tous les prophètes ont prié « en demandant Sa bénédiction tout en demeurant dans la crainte de Son châtiment ».

Les anges ont vis-à-vis d'Allah une crainte remplie de respect.

Pour cela, le Seigneur de l'univers demande aux croyants de Le craindre Lui et non pas les autres.

Il demande que nous L'invoquions par des supplications, avec une voix faible et craintive du matin jusqu'au soir.

Plus succinctement, Allah le Tout-Puissant demande à Ses serviteurs de reconnaître Sa puissance, de se comporter adéquatement, d'obéir à Ses ordres et de s'éloigner de ce qu'Il a interdit.

L'homme ne connaît pas tout à fait la valeur des choses

L'homme, malheureusement, en raison de son aveuglement moral et de son égoïsme, et cela malgré les diverses injonctions coraniques, ne voit pas que la force de son Seigneur est suffisante pour tout. En cela, il n'a pas conscience que le Seigneur, s'Il le voulait, pourrait le faire disparaître en un instant ou lui faire subir toutes sortes de maux ; qu'Il va certainement accorder de grandes richesses à celui qui Le craint, comme par exemple au Jour du Jugement Dernier lorsque l'ombre d'Allah recouvrira sept catégories de personnes et que le serviteur aura réfléchi à Sa puissance et à Son châtiment, ayant refusé (ici-bas) les avances d'une belle et célèbre femme en déclarant « Je crains Allah ».

Grâce à Sa miséricorde, Allah ne désire pas laisser Son serviteur s'effondrer dans le désespoir, mais préfère l'avertir, « lui tirer les oreilles » en quelque sorte, en lui rappelant que Moïse avait dit à son peuple : « Que vous arrive-t-il pour que vous n'acceptiez pas la grandeur d'Allah ? »

Il rappelle qu'Il a créé l'homme dans le but de lui faire passer plusieurs étapes, et, pour cette raison, il s'avère nécessaire qu'il Le reconnaisse et Le remercie.

Par exemple, si l'homme ne Le remercie pas et s'il est pris en plein cœur d'un orage en pleine mer, il se souvient soudainement du Seigneur dont il ne se rappelait pas auparavant, et, en se dirigeant vers lui, il Le supplie, et lorsque le danger est passé, il L'oublie tout aussitôt.

De fait, celui qui va à la rencontre de son Seigneur dans la crainte reçoit la bonne nouvelle du paradis et fait l'impossible pour retirer ceux qui sont tombés dans le marécage du péché.

Il y a ceux qui n'oublient jamais Allah

Il existe dans ce monde d'ici-bas des personnes bonnes et des personnes mauvaises. Il y a aussi celles qui n'oublient jamais Allah et

qui ne coupent pas les liens avec Lui. Elles savent que ce qu'il y a de plus important dans ce monde, c'est de trouver le droit chemin et de marcher dans le sentier de la justice. En outre, elles ont très peur de perdre la foi et considèrent que la plus grande catastrophe est de se présenter devant Allah le Jour du Jugement sans la posséder. Et pour éviter cela, elles font l'invocation suivante :

« Notre Seigneur ! Après nous avoir mis sur le bon chemin, ne nous fait pas dévier de la vérité ! »

Ces personnes se disent encore : « Si je contredis mon Seigneur, je dois craindre Son châtiment le Jour du Jugement Dernier. »

Par conséquent, il n'est pas bon pour l'homme de se laisser aller dans l'indifférence et d'oublier que le Seigneur a la capacité de le châtier ; tout au contraire, en pensant à la dureté liée au châtiment divin et dans l'espoir de vivre avec optimisme, Allah l'avertit en ces termes : « **Ô hommes ! Craignez votre Seigneur !** » Ou bien « **Craignez-Moi seulement !** »

Quant à notre Prophète (sallallahu 'alayhi wa salam), il a un jour déclaré : « *Protégez-vous de l'enfer, ne serait-ce qu'avec la moitié d'une datte.* » Et en faisant l'invocation suivante : « *Mon Seigneur ! Lorsque Tu rassembleras Tes serviteurs, protège-moi aussi de Ton châtiment* », il invita sa communauté à craindre le châtiment divin et à user de vigilance.

Il ne faut pas faire confiance en sa propre foi

L'homme ne doit faire confiance aux prières qu'il a réalisées. C'est-à-dire que si Allah ne vient pas Lui-même à son secours, il ne peut être sauvé de l'enfer par le mérite de sa propre foi et de ses œuvres. Il en était de même pour le Prophète (sallallahu 'alayhi wa salam).

Comme ceci est la stricte vérité, il n'est donc pas intelligent de se croire affranchi lorsqu'on a accompli sa prière à moitié ou pour quelques œuvres de bien.

Ceux qui croient être en sécurité et qui ne se protègent pas du châtiment d'Allah sont en

« *Quand viendra soudain le grand fracas ! Jour où l'homme atterré, fuira son frère, sa mère, son père, sa compagne et ses enfants. Chacun ayant assez, ce jour-là, de s'occuper de lui-même.* » (Coran, Abasa 80/33-37)

fait ceux qui ne Le connaissent pas comme il le faut. De telles personnes ne connaissant pas Ses prescriptions disparaîtront sans rien laisser.

Ou bien à l'instar de certaines personnes appartenant aux Gens du Livre (juifs et chrétiens) qui croiront être « les enfants d'Allah » et déclarant que « l'enfer va nous consumer qu'un certain laps de temps ».

De plus, lorsque le Prophète accomplissait la prière, lisait le Coran ou bien l'écoutait réciter par d'autres, il ne parvenait pas à retenir ses larmes et pleurait sans arrêt.

Il faut penser à l'effroi du Jour du Jugement Dernier

Dans le Coran, les scènes relatives au Jour du Jugement Dernier sont décrites de façon effrayante. Y penser ne peut que faire bondir d'effroi le cœur de l'homme. En témoigne ce verset coranique suffisant pour être dissuasif en ce qui concerne le châtement divin :

« **Quand viendra soudain le grand fracas ! Jour où l'homme atterré, fuira son frère, sa mère, son père, sa compagne et ses enfants. Chacun ayant assez, ce jour-là, de s'occuper de lui-même.** » (Coran, Abasa 80/33-37)

De plus, le hadith subséquent apporte une idée de ce qui va être vécu d'horrible dans l'au-delà :

« Allah le Tout-Puissant parlera directement avec chaque personne, sans intermédiaire. À ce moment précis, l'homme regardera à droite et verra les bonnes œuvres qu'il avait envoyées dans l'au-delà ; il regardera ensuite à gauche et verra les mauvaises œuvres qu'il avait accomplies ici-bas ; enfin il regardera en face et y verra l'enfer. »

Rappelons-nous ici du commentaire de notre Prophète à ce sujet :

« *Je vois ce que vous ne voyez pas, j'entends ce que vous n'entendez pas. Si vous saviez ce que je sais, vous ririez moins et pleureriez plus ; vous ne prendriez plus de plaisir au lit avec vos épouses et partiriez sur-le-champ hurlant et suppliant Allah.* »

Il faut appréhender les comptes qu'il faudra rendre

Le Coran exige qu'un bon croyant réfléchisse de la façon suivante :

« En me révoltant contre mon Seigneur, je dois craindre Son châtement le Jour du Jugement Dernier. »

« Celui qui n'aura pas subi de châtement ce Jour-là aura bénéficié sans aucun doute de la miséricorde d'Allah. »

« Si Allah m'accorde une peine, Il sera le seul à m'en délivrer. »

« Il possède sur Ses sujets toute la puissance de faire ce qu'Il veut. »

En réfléchissant de la sorte, ce bon croyant s'exhorte lui-même :

Mon Seigneur ordonne : « Craignez-Moi et non les hommes. » Il désire donc qu'on Le craigne.

« La dévastation suscitée par Allah sera effroyable. »

« Le châtement d'Allah est une chose dont il faut avoir peur. »

« La condamnation du Seigneur est particulièrement implacable et apporte beaucoup de maux. »

Les Compagnons avaient une crainte profonde d'Allah

Un jour, le Messager d'Allah (sallallahu 'alayhi wa salam) dit à ses Compagnons :

« Si vous saviez ce que je sais, vous ririez moins et pleureriez plus. » Sur ce, les Compagnons se couvrirent le visage de leurs mains et commencèrent à pleurer à chaudes larmes.

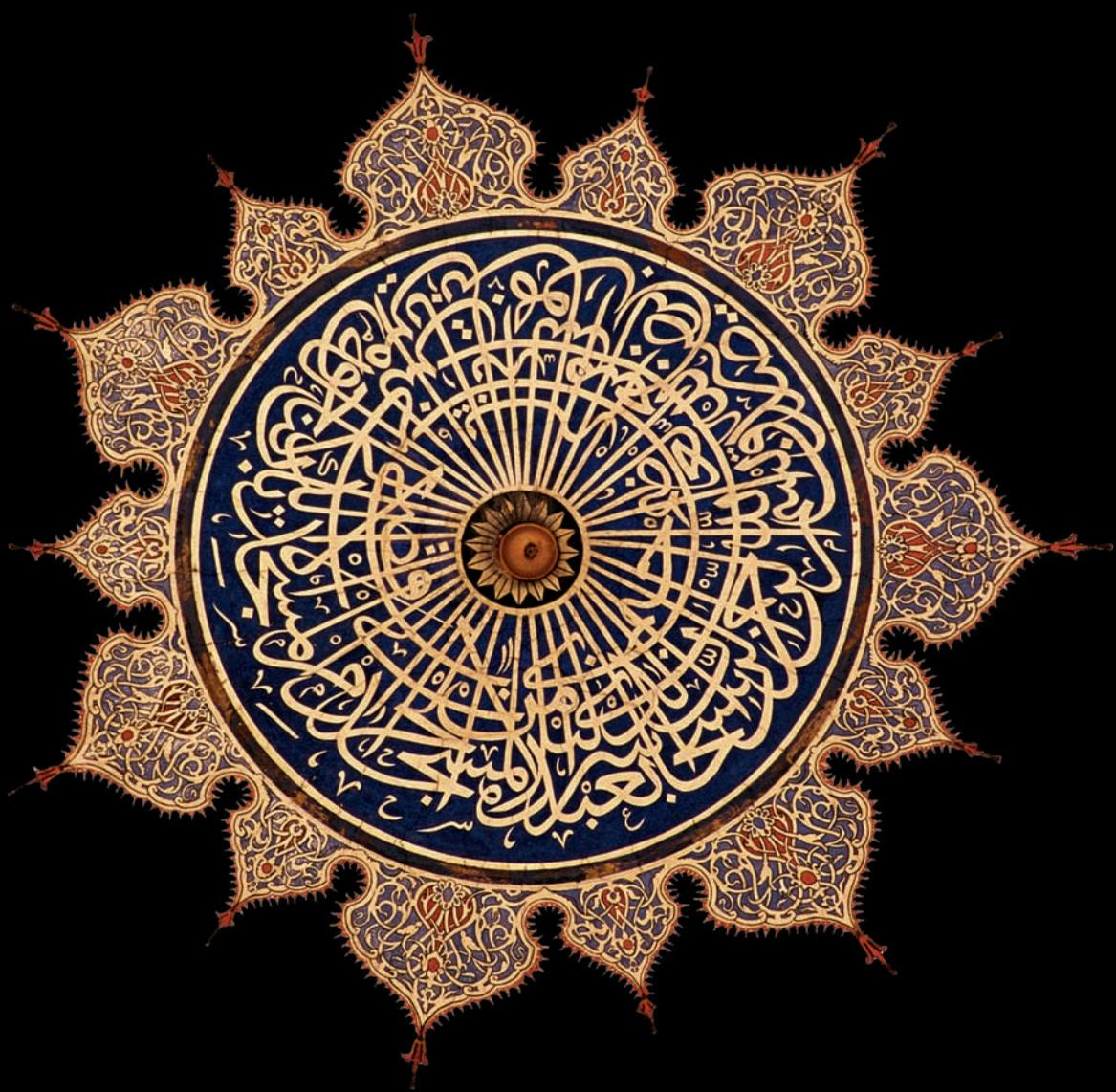
Il n'est pas exact d'affirmer : « De toute façon j'irai au paradis et suis certain du châtimeut d'Allah. » La parole de 'Umar est à ce sujet pleine de sens :

Une voix parvint du ciel : « Ô hommes ! Vous entrerez tous au paradis, excepté un seul. Je crois que le seul homme dont il s'agit, c'est moi, et j'en ressens une crainte immense. »

'Umar (qu'Allah l'agrée) avait une fois pensé à la difficulté liée au fait de rendre des comptes à Allah. Il prit un jour une brindille à même le sol et se dit en lui-même :

« Ah ! Si seulement je pouvais être comme cette brindille, si je n'étais pas venu au monde ; si ma mère ne m'avait pas enfanté, j'aurais été oublié. » ❏





LA QUESTION VITALE

Jusqu'à quel point suis-je musulman ?

Ahmet TAŞGETİREN

Le scénario que je vais vous raconter est très commun :

Le lieu est un pays d'Europe. L'homme est musulman, la femme est chrétienne ou appartient à une autre religion ou tradition. Ils tombent amoureux l'un de l'autre et décident de se marier. L'homme et sa famille soumettent comme condition que la femme devienne musulmane. Cette dernière, n'étant pas attachée particulièrement à sa religion, ne voit pas d'inconvénient à en changer. Ils vont tous deux voir l'imam, une cérémonie vient inaugurer la

conversion de la femme à la religion musulmane, puis le mariage est célébré.

La femme, chose inattendue, décide réellement d'embrasser l'islam. Probablement par amour, elle veut en savoir davantage sur la religion de son mari, et, quand elle sera une bonne musulmane, leur foyer sera orné d'un amour encore plus grand.

Elle demande des livres concernant l'islam et en achète...

Elle lit, lit, lit...



Elle se trouve des amis croyants et apprend d'eux à lire le Coran.

Son mari ne s'aperçoit pas de ce qui se passe. Quand les questions de sa femme concernant l'islam commencent à s'accroître, il cherche à se sauver par tous les moyens et se demande où cela va-t-il mener. Et ensuite...

Ensuite, il y a des changements qui commencent à apparaître dans la vie de la femme. Au départ il y a la prière... elle porte le foulard pendant son accomplissement... puis elle le porte constamment. Elle lit fréquemment le Coran. Elle commence à faire attention à ses relations sociales. Puis, pour finir, en évoquant le fait de se rendre en omra (ou petit pèlerinage), elle dit à son mari : « si nous y allions ensemble ».

L'homme est étonné. Qu'est-ce que l'omra ?

En réalité, la femme s'était aperçue auparavant du désintérêt de son mari pour l'islam... Par exemple le fait qu'il ne fasse pas la prière... Elle s'étonne que tout ce qu'elle apprend au nom de l'islam ne se trouve pas chez son mari.

Elle ne parvient pas à trouver la réponse relative à la chose réelle que son mari lui a demandée : c'est-à-dire le fait qu'elle devienne musulmane. Effectivement, elle l'est devenue, elle a même changé de prénom, de Helga, elle est devenue Fatma ; elle essaie de découvrir la fréquence entre « l'archétype de l'ancien musulman » incarné par son mari et « la nouvelle musulmane » qu'elle est devenue maintenant...

En conclusion, la plupart du temps, en raison d'une différence notoire de perception de l'islam, cela se termine par une séparation.

L'islam est une religion sacrée. L'islam représente l'ensemble des critères divins notifiés aux hommes.

Quant au musulman, cela implique qu'il accepte l'islam comme critère de vie et qu'il règle sa vie par rapport à l'islam en passant, en quelque sorte, par une certaine entente. Chaque musulman interprète l'islam dans tous les sens en fonction de sa personnalité. Avec cette dimension s'expose nécessairement une notion de l'islam : on peut dire que selon le gain de

personnalité en rapport avec l'identité islamique, être musulman serait sain d'après cette texture. Selon la distinction existante entre islam et interprétation du musulman, et dans la mesure où celle-ci est importante, nous aurons une identité autant problématique. Ici le but consiste à devenir « un homme confirmé par Allah » pour atteindre cette personnalité. Il n'est pas erroné d'affirmer que dans la mesure où « la beauté du musulman » est manifeste, nous allons aboutir irrémédiablement à « la confirmation divine ».

Si nous étions de nouveaux musulmans (convertis) et si nous donnions de l'importance au fait d'être devenus musulmans, après avoir prononcé les premières paroles scellant notre entrée dans l'islam, la première chose que nous devrions faire est d'enseigner à notre entourage l'apport de l'islam dans la vie de l'être humain et transposer chaque chose (enseignée) dans notre propre vie...

L'islam, sans nul doute, est à même de construire une nouvelle personnalité dans notre vie ; avec le monde de l'intelligence, avec les sensibilités du cœur, un équilibre dans le monde du cœur...

Tous les aspects de notre être ancien seraient de nouveau formés par les couleurs de l'islam.

Un credo (*amantu*) !

Un poème d'adoration.

Un cadre d'action... Un ordre dans les liens sociaux...

« **Ta'zim li amrillah. Chafkat li halkillah...** » (Accepter la grandeur, la supériorité d'Allah. Avoir de la miséricorde pour les créatures qu'Allah a créées.)

Un sentiment de responsabilité de la terre au ciel, de l'eau à la terre, du vivant au non vivant...

L'islam aurait donc englobé toutes ces réalités et soumis à tous les individus un cadre corrélationnel commençant par « **Ach-hadou...** »

Le Messager d'Allah (sallallahu 'alayhi wa sa-



Le Messager d'Allah (sallallahu 'alayhi wa salam) a indiqué qu'en matière de croyance, il existe soixante-dix cadres distincts, que ceux-ci amènent forcément à une responsabilité sociale qui permet de dégager toutes les peines des hommes et qui débute par la parole « La ilaha ».

lam) a indiqué qu'en matière de croyance, il existe soixante-dix cadres distincts, que ceux-ci amènent forcément à une responsabilité sociale qui permet de dégager toutes les peines des hommes et qui débute par la parole « **La ilaha** ».

« Aimer Allah, s'aimer les uns les autres pour Allah, aimer le Prophète, pratiquer l'honnêteté et la sincérité, abandonner le mensonge et la rancune, regretter ses péchés et demander pardon, avoir la crainte d'Allah, espérer l'au-delà, espérer en Allah, remercier Allah, être patient devant les difficultés, être modeste, être compatissant et généreux, avoir de l'affection pour les plus jeunes, abandonner la haine, la jalousie et la vanité, abandonner la tricherie et les mauvaises idées, ne pas se complaire dans le monde, abandonner l'amour du pouvoir et de la réussite, bien se comporter envers ses parents, avoir de la souveraineté en toute justice, bien préserver ce qui est donné, bien se comporter envers tout le monde... » Tous ces critères susmentionnés qui dirigent la vie de l'homme font partie de ces cadres.

L'islam, au point de vue de l'humain, apporte dans l'esprit un élément divin ; être musulman, c'est tisser cette réalité dans sa personnalité.

Ceci est certain : Quand l'islam reflète sa globalité sur notre personnalité, nous sommes « musulmans » à ce niveau et si cet ensemble se brise nous devenons « des individus dont la personnalité est divisée ».

Il ne fait aucun doute qu'il y ait une différence entre le musulman qui fait sa prière et celui qui ne la fait pas, entre celui qui jeûne et celui qui ne jeûne pas, entre celui qui donne l'aumône et celui qui ne la donne pas, entre celui qui dit la vérité et celui qui ment, entre celui qui mange de manière licite et celui qui mange de

manière illicite, entre celui qui respecte le droit des autres et celui qui ne le respecte pas, entre celui qui instaure chez lui une vie conforme à l'islam et celui qui ne l'instaure pas... et dans les milliers de postures existantes entre l'islam et les autres religions... Chacune d'entre elles formant la « texture du musulman »

La différence est-elle importante ?

Oui, parce que nous parlons du « cadre du musulman » qui va être accepté ou non, de « la compassion divine » que nous allons soumettre en présence d'Allah.

À l'intérieur même de sa propre personnalité, un pourcentage de 5% ou bien de 95%, cela n'a-t-il pas d'importance ?

Y a-t-il une différence entre celui qui adhère simplement à l'islam et celui qui y adhère profondément ?

Qui plus est, y a-t-il une différence entre celui qui est musulman par hérédité et celui qui « vit l'islam » dans chaque phase de son existence ?

Si « la religion », c'est-à-dire l'islam pour les humains, est une acception pour leur cadre évolutif en tant qu'institution, le niveau des relations entre les humains et l'institution en question est très important.

« Laisse ceux qui prennent leur religion pour jeu et amusement ! » (Coran, Al-An'am 6/70 ; voir aussi Al-Araf 7/51)

Dans le Coran, ce comportement n'est pas acceptable.

Et pour celui qui a la compréhension de cette réalité, c'est la question concernant sa relation avec l'islam.

Jusqu'à quel point suis-je musulman ?

Pour l'homme qui a la conscience des comptes qu'il va rendre ensuite, c'est « de rendre

préalablement des comptes à lui-même ». C'est l'acte d'observer « le livre de la vie »... c'est l'effort d'appliquer dans ce qui va suivre « l'acceptation divine »...

Se poser la question : « Jusqu'à quel point suis-je musulman ? », c'est se poser également les questions suivantes : « Ma relation avec le Seigneur est-elle suffisamment saine ? Ma relation avec le Coran va-t-elle m'amener à discerner son monde intérieur ? Ma foi envers le Prophète est-elle un effort qui va m'amener vers lui ? Jusqu'à quel point ma croyance en l'au-delà reflète-t-elle dans ma vie ici-bas ? Jusqu'à quel point ma prière est-elle prière ? Jusqu'à quel point mon jeûne est-il un jeûne ? »

Un individu dont le présent n'est plus l'islam... un individu qui affecte l'islam dans les derniers rangs de sa vie... un individu qui ne voit pas les effets des mites sur le tissu de son islam... un individu qui a réduit l'islam à l'endroit le plus étroit de sa vie... un individu qui n'a jamais considéré l'islam comme le sens de sa vie... un individu qui n'a jamais entendu les sonorités de l'islam...

La relation d'un tel individu avec l'islam n'est-elle pas problématique ? Et comment cette relation va-t-elle être exposée ?

Avant de comparaître devant le Créateur, devant les frontières du non retour... un décompte de la vie...

Jusqu'à quel point suis-je musulman ? 





SUR L'EXAMEN DE CONSCIENCE

Ekrem SAĞIROĞLU

Pour nous musulmans, la fin de la journée, de la semaine, et plus particulièrement la fin de l'année, sont des périodes propices à l'examen de notre conscience.

On rapporte que Hazrat 'Umar (radiyalâhu 'anhu) possédait un cahier et y inscrivait pendant des semaines les travaux effectués, les découvertes ainsi que ses différents projets. À la fin de chaque semaine, il se repentait pour toutes les actions qu'il considérait comme fautives et remerciait Allah pour les bonnes actions commises, et, pour cela, il sollicitait dans ce sens la venue du bon succès.

Un bon commerçant, quand il contrôle sa recette, compte ses pertes et ses bénéfices. La fin du mois signifie pour les fonctionnaires et salariés le moment des comptes et des dépenses. À la fin de l'année, tout le secteur du com-

merce entre dans un travail important, observe les pertes et les gains, établit des plans pour l'année suivante, se fixe de nouvelles conditions et se prépare pour le futur.

Mais ce qui fait tomber l'homme dans la perplexité, c'est...

L'homme qui effectue avec tant de détails et de méticulosité les comptes de sa vie matérielle, comment se fait-il qu'il ne montre pas la même précaution quand il s'agit de l'islam et de l'humain ?

Le fait que la vie attachée au commerce n'aille pas dans le bon sens, quand bien même une personne fasse faillite, ce n'est pas ni la fin du monde ni une grande catastrophe en soi ; car le fait que cette situation puisse s'améliorer et que le dommage occasionné puisse être remédié font partie des possibilités avancées.



Mais est-ce que la faillite est ainsi ? Les années perdues de la vie, le temps dépensé inutilement, le temps qui n'est pas utilisé en vue de toute potentialité créative, tout cela peut-il revenir ? Bien sûr que non, et, pour cette raison, il faut y distinguer une grande catastrophe.

Réfléchissons un moment...

Lorsque nous dépensons l'argent que nous avons dans notre poche, nous portons un maximum d'attention sur la manière dont nous allons le dépenser afin de tenir notre budget équilibré. En vue de dépenser cet argent avec un souci d'économie, n'entraînant pas de découvert et dans le but de bien le valoriser, il suffit d'acheter dans la mesure du possible des biens de qualité en y ajoutant aussi la quantité suffisante. En somme, ces comptes sont établis en fonction d'un cadre prévisionnel.

Ou alors pour ouvrir un magasin avec l'argent que nous possédons, si nous avons la volonté de faire du commerce, tout cela s'établit avec des comptes, des rapports d'études...

En quelques mots, il va sans dire que nous ne laissons rien au hasard.

De la même façon, la vie est aussi un commerce. Le monde est un lieu de commerce. De plus, c'est un endroit où le recommencement est impossible et il n'y a pas de second essai...

Par exemple, comme l'exprime si bien le Coran : « **Ce sont eux qui ont troqué le droit chemin contre l'égaré. Eh bien, leur négoce n'a point profité.** » (Coran, Al-Baqara, 2/16)

Mais comment se fait-il que les hommes font des dépenses inconsidérées et subissent des dommages alors que le capital de leur vie est bien plus important que leur capital matériel ? Comment se fait-il que les hommes dépensent le temps qui leur est imparti durant leur vie sans compter, de manière abusive et sachant dans leur conscience que ce temps est consommé pour rien ?

C'est pourquoi comprendre ceci et l'exprimer est très difficile.

Quelle est donc cette légèreté ? L'homme qui tombe dans cette situation parvient à régler les affaires de ce monde de la plus belle façon, à suivre jour après jour les évolutions économiques et même heure par heure, et à ne

montrer aucune faiblesse dans cette situation. Cependant, il n'observe jamais le monde de son cœur, là où se trouve son éveil religieux. Il ne regarde pas si le temps qui passe lui est avantageux ou pas.

L'homme négligeant sait qu'un capital non investi finira par disparaître s'il ne retire aucun bénéfice et s'il n'augmente pas. Pourtant, il ne prend pas en compte le fait qu'un jour le temps s'achèvera et que la vie prendra fin. Du moins, il montre par son comportement, sa façon d'être et de vivre qu'il est dans une situation où il ne compte guère et qu'il ne prend pas ses précautions.

La vie est précieuse, le temps est une partie de la vie.

Pour nous, le véritable objectif est de trouver avant le succès matériel les voies du bonheur éternel et d'accroître l'abondance attachée à l'islam. Ceci n'est seulement possible qu'en connaissant les valeurs du temps et en menant son existence dans la voie d'Allah.

Je voudrais terminer cet écrit en citant une invocation formulée par 'Umar (radiyallâhu 'anhu) :

« Ô mon Seigneur ! Je souhaite que tu m'accordes **le meilleur des temps** et le plus prospère... »

Le fait que le temps soit prospère est lié au fait d'être musulman, et de surcroît un bon musulman.

Et ceci prenant acte que toute œuvre accomplie à l'intérieur de nous ou à l'extérieur a pour objectif **l'avancement de l'islam**.

Je sais que je ne suis pas

Je sais aussi qu'il en est de même pour les hommes

Tout n'est qu'une gigantesque épreuve.

Tout temps est le dernier

Tous vont vers lui

Toute action est un test

Et moi patience

Et mon état pardon

Ma solution : l'invocation. ﷻ

(Rabia KILIÇKAYA)



NE PAS ABANDONNER SON CŒUR ET SON ÂME A SATAN

Prof. Dr. Hasan Kâmil YILMAZ

En règle générale, le nom de Satan est attribué aux personnes, aux esprits et aux animaux qui sont couramment mauvais et agités.¹ Les appellations attachées à Satan et aux anges sont mentionnées 88 fois dans le Coran ; elles sont en outre citées comme étant opposées au pluriel comme au singulier. Satan ou Iblis est proche du groupe des anges.² Dans le Coran, il est

1) Isfahâni, *al-Mufradât*, s. 383

2) Iblis et Satan sont deux appellations utilisées par le Coran pour signifier la même chose. Iblis est employé dans le sens de « désespoir » et sa racine est « *be-se-le* ». Iblis signifie « celui qui n'a plus d'attente et d'espoir d'Allah ». Cette appellation est spécifiée dans onze passages du Coran. Se réfugier en Allah contre Iblis qui n'a plus d'espoir en Allah est un ordre du Coran et

longuement mentionné l'épisode durant lequel Satan fut testé afin qu'il se prosternât devant Adam. En raison de sa vanité et des sentiments de jalousie qui l'animèrent, il ne se plia pas à l'ordre et échoua au test.³ Dans ces versets, le message qui est délivré consiste en ce que les sentiments diaboliques et les désirs aient des impacts sur le cœur des hommes. Dans le mystère lié à la création de l'homme, la première règle de l'assujettissement est la foi. Le centre de la foi, c'est le cœur. Le cœur de l'homme est une forteresse bien gardée pour la foi. Satan est

ce fait est indiqué dans onze passages.

3) Coran, Al-Baqara, 2/34-37 ; Al-Âraf, 7/11-22 ; Al-Hijr, 15/32-42 ; Al-Îsrâ, 17/61-66 ; Al-Kahf, 18/50-51, Tâ-hâ, 20/116-123 ; Sâd, 38/74-83.



un ennemi acharné qui désire pénétrer dans cette forteresse. Pour protéger cette forteresse de l'ennemi, il est possible d'en renforcer les portes et d'en fermer les ouvertures. De la même façon, il est possible de protéger la forteresse de la foi de l'homme et c'est son cœur ; il lui suffit de connaître les accès par lesquels Satan veut y pénétrer et les condamner.

Selon Ghazalî, il est ainsi envisageable de répertorier les portes et les voies par lesquelles Satan pénètre dans le cœur des hommes :

1. Pour Satan, la plus grande et la plus importante ouverture est la colère et la sensualité. La colère annihile l'intelligence et c'est lorsque l'intelligence est faible que Satan passe à l'offensive. La sensualité, en supprimant la volonté, ouvre la voie à Satan. Pour cette raison, Satan parvient à convaincre l'homme lorsque la colère, la haine et la sensualité prennent le dessus. Même s'il est question d'un peu de nourriture licite (*halal*), le simple fait de vouloir remplir son ventre correctement, dans le sens d'un désir toujours plus grandissant, donne un avantage certain à Satan. En effet, manger excessivement donne du poids à l'homme pour accomplir la prière et les actes culturels, le rendant ainsi lent et apathique. La colère et le désir chez l'homme l'amènent à avoir des sentiments de haine et de supériorité vis-à-vis de ses semblables. Et ceci signifie que Satan devient associé du désir de l'homme.

2. Deux autres portes d'accès pour Satan sont la jalousie et l'ambition démesurée car c'est ce qui l'a amené à sa chute. Il est celui qui a fait sortir Adam du paradis et celui qui avait l'ambition d'y rester. Quand un homme a une ambition (démesurée) pour une chose, ses yeux ne discernent plus ce qui est juste et droit et ses oreilles n'entendent plus la réalité. Ce qui annonce la venue de Satan dans le cœur des hommes, c'est la lumière de la clairvoyance. La jalousie et l'ambition rendent la clairvoyance aveugle. L'homme devient aveugle et Satan lui montre le chemin pour parvenir à son objectif et à son désir.

3. Une autre porte d'accès pour Satan est l'inclination vers les bienfaits de ce bas mon-

de. Lorsque Satan aperçoit cette maladie chez l'homme, il se place dans le cœur de celui-ci et commence à préparer des pièges issus des choses attractives de ce monde.

4. Une autre porte d'accès pour Satan dans le cœur de l'homme est le sentiment de cupidité. Ce sentiment qui parvient à vaincre le cœur pousse l'homme à la fraude et au mensonge (pour obtenir toutes sortes de choses). La fraude et le mensonge, quant à eux, détruisent le cœur.

5. Une autre porte d'accès pour Satan est l'impatience. Penser consciencieusement et décider en adaptant les conclusions tirées baissent les possibilités de l'homme à se tromper. Au moment où il sait que les sentiments d'impatience sont des sentiments diaboliques et que les comportements consciencieux sont divins, les horizons de la sérénité⁴ lui sont ouverts et la clairvoyance lui permet de prendre moins de décisions erronées.

6. Une autre porte d'accès pour Satan dans le cœur est la crainte de la pauvreté ainsi que l'avarice. Ce sentiment empêche l'homme de faire l'aumône en amassant des biens et en lui permettant de s'occuper des choses de ce monde comme l'or et l'argent. Mais plus que le besoin, les choses sont le centre d'exécution de Satan⁵. En vue du Jour du Jugement dernier, Allah le Tout-Puissant approuve tout ce qui est donné en Son nom au lieu que l'intérêt se porte sur les biens de ce monde ; être partenaire de Satan est assurément une bien mauvaise chose.⁶ Toutes les ouvertures dans le cœur de l'homme sont des points où Satan pose ses pièges. Il chasse les cœurs en y plaçant des appâts tels que la colère, la sensualité, l'ambition de ce monde, l'amour de l'argent, le désir de dominer. Tout cela prépare à la destruction du cœur de l'homme. À l'instar de l'oiseau qui parvient à s'échapper des appâts laissés par le chasseur, l'homme qui n'y succombe pas bénéficiera de l'élan

4) Tirmidhî, *Sunnan*, Beyrouth., Birr wa's-sila 65; Bayhaqî, *Shuabu'l-imân*, Beyrouth 1410, s. 89.

5) Voir *Ihyâ ulûmîd-dîn*, Kahira, ts, s. 30-39.

6) Coran, An-Nisâ, 4/38-39.



Ainsi, Mawlana Rumî a dit : « *Puisque depuis la nuit le temps Satan et le nafs sont liés, Satan est devenu l'ennemi d'Adam et il en est jaloux. N'ayant pas discerné sa vérité, il eut peur de cet être fait de terre. Quant à l'ange, il discerna la lumière d'Adam et devant lui il se prosterna.* »

de la vérité ; il sera en conséquence libre et émancipé. Le témoignage de reconnaissance consécutif à la libération des pièges de Satan consiste à ne pas y tomber une nouvelle fois et à ne plus le laisser rôder tout autour. Satan, en voulant conquérir le cœur de l'homme par l'intermédiaire de toutes sortes de soupçons, n'insiste pas seulement sur la sensualité et l'amour de ce bas monde, mais, en marchant dans des voies diverses, il désire se venger de l'homme. Le Coran affirme qu'Allah renvoya Satan du droit chemin par le biais d'Adam et que Satan demanda à Allah l'autorisation de faire sortir les hommes du droit chemin en se présentant à eux par-devant, par derrière, par la gauche et par la droite.⁷ Face à cette demande de Satan, Allah lui donna la réponse suivante : « Vas ! Ceux qui se conforment à toi, leur sanction sera l'enfer. Les personnes qui se suffisent de ta force : étonne-les par ton appel ; avec tes cavaliers et tes soldats : envahie-les par tes criaileries. Soit associé de leurs biens et de leurs enfants, fais-leur des promesses ! La promesse de Satan n'est rien d'autre que la tromperie de l'homme. Ceux qui ont reçu d'Allah la sagesse ne subiront aucune influence de Satan. »⁸ Ce qui permet à l'homme de tomber dans les pièges de Satan, c'est son manque de foi en Allah. L'absence de foi incite Satan à être dans son bon droit. Lorsque Satan pousse un homme hors du droit chemin, ce dernier croit toujours qu'il y demeure. Cet ami de Satan, parvenu en présence d'Allah, réalisera que Satan était le pire des amis et s'écriera (à l'adresse de Satan) : « Ah ! S'il y avait eu entre toi et moi une distance aussi éloignée que

celle existante entre l'est et l'ouest ! »⁹ Mais, hélas, ce sera trop tard ! Satan est une malédiction pour l'homme. D'une façon ou d'une autre, il tend à s'occuper de tout le monde. Par ailleurs, il n'y a aucune place au paradis pour la fraude et pour Satan. C'est pour cette raison qu'Adam et Eve furent éloignés du paradis à cause du piège tendu par Satan. Vu sous un certain angle, affirmer que « Satan ne pourra rien me faire » n'est qu'un tissu de mensonges ; car, même pour les prophètes apparus avant l'avènement de notre Prophète (sallallahu 'alayhi wa salam), le Coran indique que Satan lui-même avait tenté de s'immiscer dans leurs demandes et aspirations.¹⁰ À partir de cette allégation, notre Prophète a dit : « *De telles choses arrivent parfois dans mon cœur que je me repens moi-même cent fois par jour.* »¹¹ Si l'action n'est pas effectuée au nom d'Allah mais au profit de quelqu'un d'autre, en y ajoutant la pression de Satan et la force du désir, la foi présente dans le cœur lui causera assurément du tort. Le manque d'une foi véritable et solide, et à cause justement de ce manque, amènera l'homme à connaître des tourments par le biais des attaques répétées de Satan. Comme le soulignait Mawlana Rumî : « *Satan est tel un chien. Il pénètre dans le cœur de milliers de personnes. Quand Satan pénètre dans le cœur d'une personne, celle-ci devient un diable. Celui qui te prive d'Allah, de la vérité et de ton culte, c'est Satan. Le véritable Satan, s'il ne trouve pas une personne aussi diabolique (que lui) pour l'aider, pénétrera au cœur de tes rêves et tu en subiras les conséquences. Il se promènera au sein de ton monde onirique*

7) Coran, Al-Âraf, 7/16-17.

8) Coran, Al-Îsrâ, 17/ 63-65.

9) Coran, Az-Zuhruf, 43/36-38.

10) Voir Coran, Al-Hajj, 22/52.

11) Ahmed ibn. Hanbal, *Musnad*, Kahira ts. IV s. 211.

et courra derrière toi. Des joies reçues de la foi, des prières, des jeûnes et de toutes sortes de bienfaisance, Satan viendra et les emportera. »¹²

Depuis la nuit des temps, on a discoursu pour savoir si Satan et le *nafs* (le moi ou l'ego) étaient oui ou non deux choses différentes. Une chose est sûre : elles poussent les hommes vers les mauvaises actions. Satan, de l'extérieur et dans une forme différente, tente de diriger l'homme vers les mauvaises actions ; le *nafs*, par contre, provient de l'intérieur de l'homme et s'associe à Satan pour réaliser son objectif. Autrement dit, ce qui fait dévier l'homme de l'intérieur, c'est le *nafs*. Le *nafs* qui domine le sujet, étant une déviation, devient un diable pour les autres. Satan est d'ensemble tandis que le *nafs* est particulier. Le *nafs* a aussi un côté diabolique, mais on ne peut pas considérer chaque diable comme le fruit du désir.

Que ce soit pour les uns l'appel à commettre de mauvaises actions ou pour les autres le *nafs*, dans les deux cas il s'agit de choses relevant de Satan. C'est la signification apportée par tous les versets coraniques, hadiths et sentences traitant de ce sujet. Ainsi, Mawlana Rumî a dit : « *Puisque depuis la nuit le temps Satan et le nafs sont liés, Satan est devenu l'ennemi d'Adam et il en est jaloux. N'ayant pas discerné sa vérité, il eut peur de cet être fait de terre. Quant à l'ange, il discerna la lumière d'Adam et devant lui il se prosterna.* »¹³

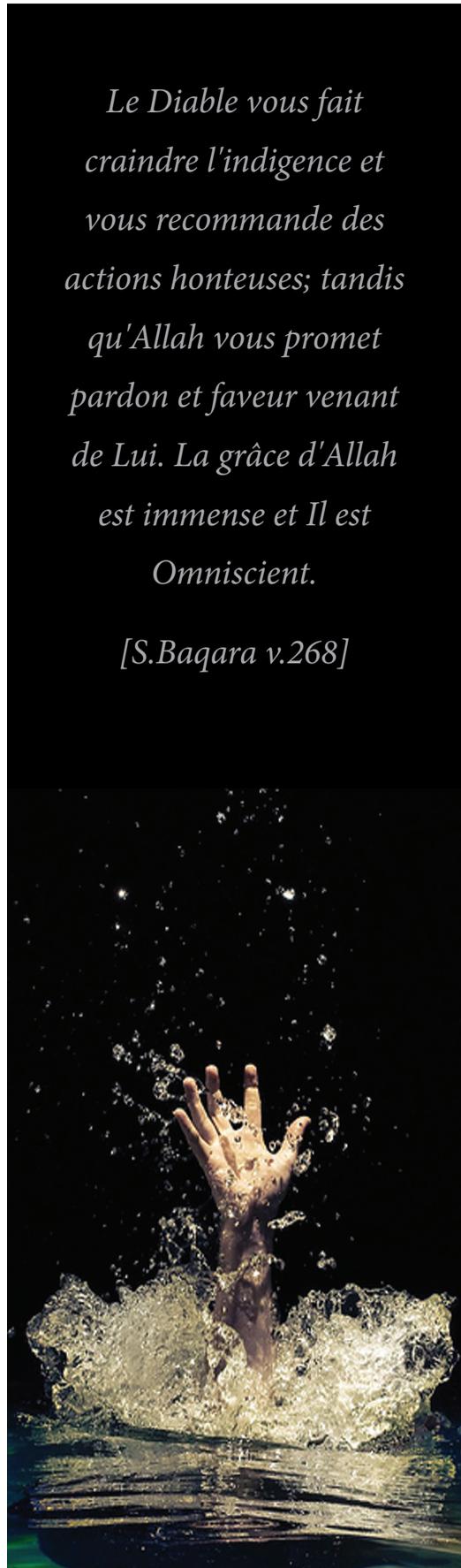
L'homme qui fait de bonnes actions sur terre est semblable à un agriculteur qui a rempli son entrepôt de blé. Mais cet agriculteur ignorait qu'une souris s'y était introduite, qu'elle le videra et qu'il se retrouvera vide. Pareillement, si l'homme donne son cœur à Satan et laisse dominer son *nafs*, tous deux voulant être associés à son action, celle-ci n'aura plus aucun sens. Le désir du cœur ira par conséquent dans les mains de Satan. De cette façon, son « au-delà » sera un monde de désespoir, et, de cet avenir, nous nous réfugions en Allah. 

¹² *Mathnawî*, III, b. 4326-4335.

¹³ *Mathnawî*: III, b. 3197-3200.

*Le Diable vous fait
craindre l'indigence et
vous recommande des
actions honteuses; tandis
qu'Allah vous promet
pardon et faveur venant
de Lui. La grâce d'Allah
est immense et Il est
Omniscient.*

[S.Baqara v.268]





UN EXEMPLE DE LOYAUTE

Mustafa ERİŞ

L'homme est le seul être de la création à qui Allah a accordé autant d'honneur. Ainsi, au sein même de son essence, il est imprégné dans sa saine nature de la lumière de la foi et de l'Islam. Cette clarté brille au fin fond de lui. Afin que cette évidence l'éclaire et le protège, l'homme doit mener sans cesse une lutte perpétuelle contre le Diable (Shaytan ou Satan).

Durant l'âge d'or de l'Islam (l'époque du bonheur), combien de groupes de croyants, hommes ou femmes, ont su honoré l'Islam. En effet, tous avaient entrepris un grand changement et, d'un coup, tous leurs efforts se sont mis à briller comme les étoiles dans le ciel, car ils avaient un seul et même but : devenir chacun un guide pour l'humanité. Leur adhésion à l'Islam, leur allégeance et leur fidélité au Prophète

(sallallahu 'alayhi wa salam), leur affection, leur bravoure, leur courage et leur héroïsme, toutes leurs nobles qualités sont autant de beaux exemples pour nous. **Sa'd ibn Muaz** (radiyallahu anh) est un modèle parmi ces braves.

Il est devenu musulman à l'âge de trente et un ans. À l'âge de trente-sept ans, il participa à la bataille du fossé (al-khandaq), où il mourut en martyr. Il fut enterré au *Jannatû-l-Baqi* (le cimetière jouxtant la Mosquée du Prophète à Médine).

Son existence fut si éphémère... Mais Sa'd ibn Muaz débordait d'amour pour Allah et son Prophète... Il a su enrichir sa vie spirituelle en sacrifiant sa vie et ses biens dans la voie de l'Islam.



Sa'd ibn Muaz était le chef de la tribu des Banu Aws. Parmi les Ansars, il détenait les mêmes qualités morales et sociales que celles d'Abû Bakr parmi les immigrants. Son surnom était « Abû Amr ». C'est Mus'ab ibn 'Umayr qui fut son intermédiaire pour l'inviter à l'Islam, comme cela est évoqué dans les propos suivants :

Avant l'immigration vers Médine, le Prophète (sallallahu 'alayhi wa salam) décida d'y envoyer Mus'ab ibn 'Umayr en tant qu'enseignant afin de transmettre les fondements islamiques aux Médinois. Il commença son enseignement en parlant de l'Islam lors de conversations dans la demeure d'Es'ad ibn Zûrارة. Il lisait des versets du Coran et permettait aux autres de les lire à leur tour. Ainsi, grâce la lumière de l'Islam, il illumina tout son entourage.

Un jour, au cours d'une de ces rencontres, Useyyid ibn Hudayr arriva près d'eux et leur demanda : Quel est votre but ? Il se montra particulièrement violent en leur disant que ce genre de réunion ne servait qu'à enflammer un groupe de pauvres personnes à qui l'on ne raconte que des mensonges. Alors Mus'ab le traita avec beaucoup de courtoisie et lui dit : « Attendez un peu, écoutez mes paroles » et il lui fit une place à ses côtés. Mus'ab lui expliqua la nouvelle religion et lui lut le Coran.

Dès qu'Useyyid entendit ces paroles, la foi illumina son cœur et il s'exclama : « Quelle belle chose que cela ! Que faut-il faire pour adhérer à cette religion ? »

Mus'ab ibn 'Umayr le lui expliqua et lui apprit l'attestation de foi. Puis Useyyid répéta cette formule et devint musulman. Ensuite, Useyyid ibn Hudayr dit à Mus'ab ibn 'Umayr : « Je vais t'envoyer Sa'd. Ainsi, dès que lui-même aura embrassé l'Islam, il ne restera plus personne qui n'adhérera pas à cette foi. » Puis il s'en alla.

Sa'd ibn Muaz était donc le chef du clan des Banu Aws. Il partit de ce fait rendre visite à son cousin Es'ad ibn Zurare. Sa'd se présenta violemment à lui tout en lui tenant des propos menaçants : « Eh ! Es'ad ! S'il n'y avait pas entre nous ce lien de parenté, notre tribu n'aurait pas

hésité à vous agresser à cause de toutes ces paroles désobligeantes que tu viens de dire. » Sur ce, Mus'ab lui expliqua toutes ces paroles avec beaucoup de politesse, de diplomatie et de sagesse. Il lui dit toutes ces paroles avec une voix douce et calme :

« Attendez un peu, asseyez vous, écoutez, si vous appréciez ces quelques paroles, alors vous serez prêts à les accepter, sinon, nous sommes prêts à renoncer à notre proposition. » Après cela, Mu'ab lui expliqua les différents fondements et notions de l'Islam. Bien sûr, Mu'ab lui lut subséquemment quelques sourates du Saint Coran. Toute la saine nature de Sa'd ibn Muaz fut imprégnée par la miséricorde et la bénédiction de l'Islam, et tandis que son visage ainsi béni reflétait la lumière de la foi, il demanda au cours de la lecture du Coran la manière d'accéder à cette nouvelle religion. Par la suite, Mu'az ibn 'Umayr lui enseigna l'attestation de foi et Sa'd, en acceptant les préceptes de l'Islam, répéta cette formule et devint musulman.

Il a été rapporté que Sa'd ibn Muaz a dit ces paroles d'une rare sagesse :

« Je n'ai jamais accompli la prière en pensant à ce monde et à tout ce qu'il contient. »

Sa'd ibn Muaz participa aux batailles de Badr et de Uhud. Il est à noter que le jour de la bataille de Badr, il fit un discours pour motiver les troupes en employant des paroles éloquentes qui ravirent le Seigneur de l'univers. Nous remarquerons ici son courage, sa bravoure, son héroïsme, sa soumission, son affection, sa foi et sa persévérance. On retrouve ainsi toutes ses grandes qualités morales exposées dans ce discours.

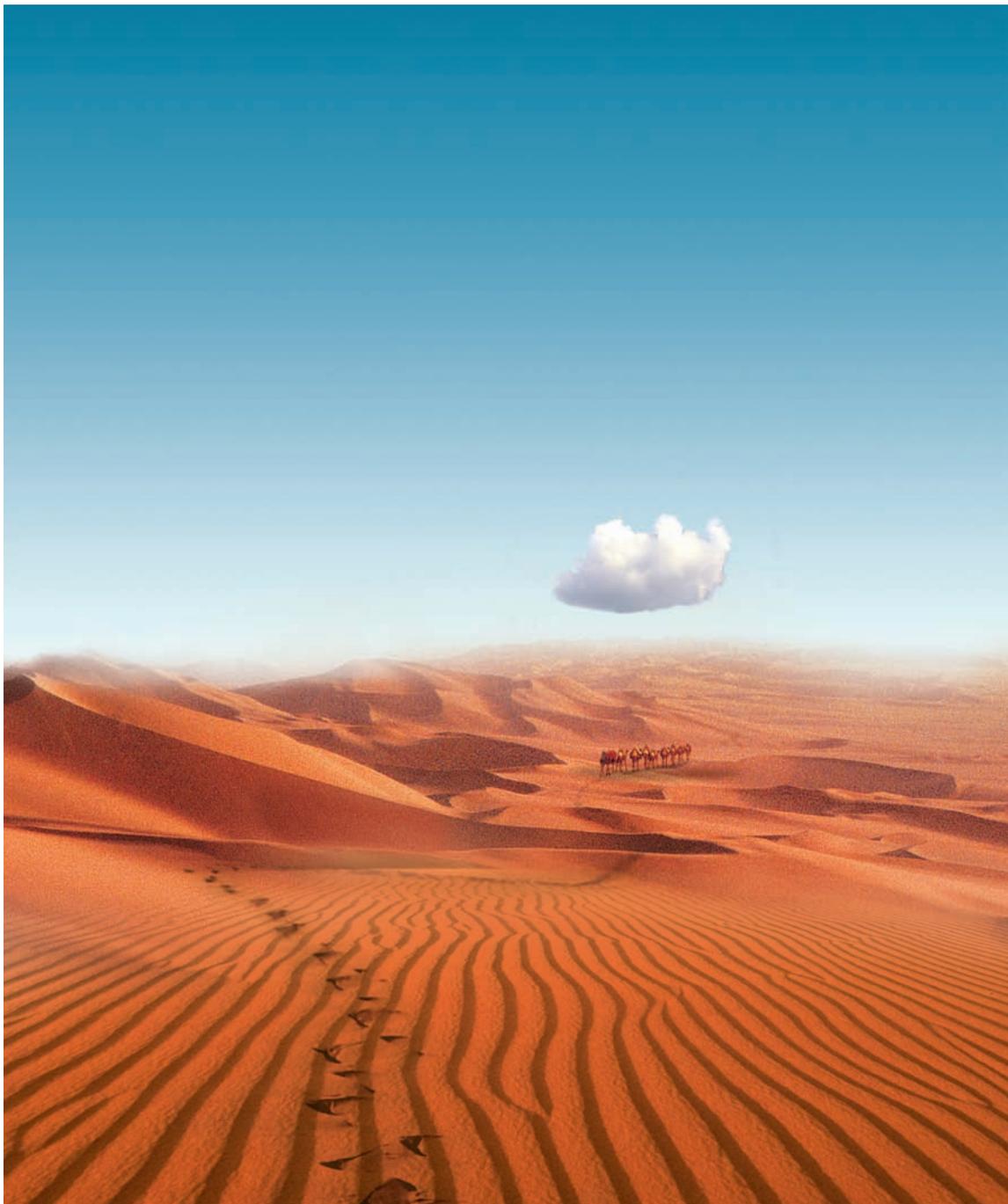
Le jour de la bataille de Badr, lorsque notre Prophète (sallallahu 'alayhi wa salam) s'était entretenu avec les croyants, il voulut aussi connaître l'avis des Ansars. Alors ce fut Sa'd ibn Muaz qui prit la parole et dit :

« Ô Messenger d'Allah ! Nous croyons en toi. Nous croyons aussi et nous avons foi dans le Coran qui t'a été révélé de la part de notre Seigneur et provenant d'un autre monde. Nous t'avons fait un serment d'allégeance pour te prouver notre soumission et notre foi. Agis

comme tu le désires. Nous sommes avec toi. Pour l'amour d'Allah, si tu entres dans la mer, nous te suivrons. Nous n'avons pas peur de l'ennemi. Nous saurons te montrer notre loyauté. Lorsque nous serons en face de nos adversaires, nous espérons que la communauté des Ansars te satisfera et te comblera en effectuant des prouesses et des merveilles. En conséquence, engageons immédiatement le combat contre notre ennemi commun. »

En tenant de telles paroles, il enflamma les cœurs de joie et le Prophète (sallallahu 'alayhi wa salam) fut tellement heureux qu'à l'annonce de sa mort il déclara que « **le Trône d'Allah en fut ébranlé** ».

En espérant que nos désirs et notre soumission soient de la même nature et de la même intention que ces humbles croyants afin qu'Allah nous agrée et accepte nos œuvres. Veuille Allah nous aider dans ce sens. Amin ! 





SERVIR ALLAH

Musa BELFORT

La notion de service en islam est inhérente au concept de foi agissante, c'est-à-dire concernant tout ce qui est relié à la foi et à ses œuvres consécutives. En quelque sorte, avoir la foi ne suffit pas ; elle doit se traduire, pour le serviteur, par la pratique d'œuvres pie incluant le fait de servir autrui. Servir est adoration (*'ibada*) et la condition du serviteur (*'ubûdiyya*) est liée à sa foi en Allah. Toutefois, le hadith suivant met en évidence que le premier fruit, la première œuvre de foi, c'est d'abord la prière :

« Un homme demanda une fois au Prophète (paix et salutations d'Allah sur lui) :

« Ô Messenger d'Allah, quelle est la meilleure œuvre ? » Il répondit :

« *La prière.* » L'homme répéta sa question une deuxième fois et le Messenger dit :

« *La prière.* » L'homme posa sa question une troisième fois et le Messenger d'Allah (paix et salutations d'Allah sur lui) répondit :

« *La prière.* » (Ibn Hibbân)

En effet, servir Allah implique préalablement et nécessairement une vie spirituelle profonde et intense, apportant au croyant une participation divine à son œuvre. C'est en serviteur reconnaissant que le musulman agit dans ce monde, mû par la grâce divine qui anime chacun de ses faits et gestes, conscient qu'Allah lui a pardonné ses péchés et œuvrant dans ce monde en préparant son au-delà.

« Les vrais croyants sont seulement ceux qui croient en Allah et en Son messager, qui par la suite ne doutent point et qui luttent avec leurs biens et leurs personnes dans le chemin d'Allah. Ceux-là sont les véridiques. »

(Coran Al-Hujurat, 49/15)

Du terme *fisabilillah*

« Les vrais croyants sont seulement ceux qui croient en Allah et en Son messager, qui par la suite ne doutent point et qui luttent avec leurs biens et leurs personnes dans le chemin d'Allah. Ceux-là sont les véridiques. »
(Coran Al-Hujurat, 49/15)

Ce terme, très souvent usité, signifie « sur le chemin d'Allah ». Il est premièrement utilisé pour désigner le *djihad* (dijhad fisabilillah) mais, dans le langage islamique courant, toute chose doit être accomplie « *fisabilillah* », par et pour l'approbation d'Allah. En effet, le musulman doit dédier sa foi à Allah et accomplir les œuvres qu'Il agrée sur Son chemin. Tel est le sens de la soumission et du service divin. Pris dans une perspective soufie, lutter avec ses biens et sa personne implique qu'il s'agit de tout l'être qui entre en lutte au service du bien, à l'instar d'Abû Bakr, le second des deux dans la grotte de Thawr, qui avait dépensé sans compter lorsque le Prophète Muhammad fit appel à lui.

Fisabilillah engage le fait de servir Allah par tous les moyens dont Il nous a dotés, à savoir notre corps, notre esprit, nos biens matériels. Cet esprit de consécration n'est pas l'apanage des prophètes et des saints, mais de tout croyant musulman qui a pris conscience de l'importance de servir Allah en l'honorant par de belles œuvres, tant intérieures qu'extérieures.

La foi et ses œuvres consécutives, disions-nous, est comme l'arbre et son fruit. Nous reconnaissons la valeur d'un arbre à travers la qualité de son fruit. De même, un bon serviteur d'Allah portera aussi du bon fruit (de bonnes œuvres), car l'arbre de son être est sain, nourri par la sève vivifiante que lui confère le souvenir

d'Allah. Cette vie intérieure, caractérisée par un abandon total à la volonté divine, est à même de s'extérioriser pour apporter ce bon fruit qu'est le service sur le chemin d'Allah.

Quelques citations à ce propos :

Yusuf ibn al-Husayn a rapporté ceci :

J'ai entendu Dhû-l-Nûn dire :

« Les maux qui affectent le corps, ce sont les douleurs, et les maux qui affectent les cœurs, ce sont les péchés. Et de même que le corps ne ressent plus le plaisir de la nourriture quand il souffre, de même le cœur ne trouve plus la saveur au service d'Allah quand les péchés l'accompagnent. »

Selon Sa'ïd ibn 'Uthmân, Dhû-l-Nûn a dit :

« Il y a trois signes qui montrent que l'on possède les vertus qui font un homme :

On donne à manger à autrui (quel qu'il soit),

On étend les vœux de paix à tous les hommes,

Et l'on répand sur tout le monde les bonnes actions. »

Service ne signifie pas servitude

Entrer au service d'Allah ne signifie pas servitude ou assujettissement. Le serviteur doit se sentir libre de servir Allah de la façon dont il le désire. Cette liberté est importante car elle détermine dans l'action le libre arbitre qui est la marque du véritable serviteur d'Allah. Il est vrai que dans l'absolu tout musulman est serviteur d'Allah (*Abd* : litt. Esclave), mais cette liberté d'action que l'islam offre (dans le respect du droit musulman) donne au serviteur un champ d'action qui est au demeurant infini. Toute bonne action, ne serait-ce qu'un sourire accordé, est considéré comme relevant du ser-

vice d'Allah car, en plus de son statut de soumis à Allah (musulman), le serviteur est en quelque sorte l'ambassadeur de l'islam qui apporte, par l'exemplarité de sa vie, une bonne image de la religion. En témoigne le hadith suivant :

« *Le musulman est le frère du musulman. Il ne l'opprime pas et ne l'abandonne pas à lui-même. Quiconque subvient aux besoins de son frère verra Allah subvenir à ses besoins. Quiconque dissipe le malheur d'un musulman verra Allah dissiper pour lui un des malheurs du Jour de la Résurrection. Et quiconque dissimule les péchés d'un musulman verra ses péchés dissimulés par Allah le Jour de la Résurrection.* » (Rapporté par Al-Bukhari et Muslim)

Servir Allah dans la vérité

Celui qui veut servir Allah doit Le servir dans la vérité. Le Prophète Muhammad (paix et salutations d'Allah sur lui) a dit : « *O peuple ! Aucun prophète ou messenger ne viendra après moi et aucune nouvelle croyance ne naîtra. Raisonnablez bien alors, o peuple, et comprenez les mots que je vous transmets. Je laisse derrière moi deux choses : le Coran et ma Sunna et si vous les suivez, vous ne vous égarez jamais.* »

Le Coran et la Tradition prophétique sont des guides sûrs qui permettent au musulman aspirant à servir Allah de tout son être de puiser dans ses enseignements fondamentaux de nombreuses lignes directrices susceptibles de le mener à faire des choix dignes. Servir Allah engage aussi de nombreuses responsabilités et le serviteur avisé sait qu'à partir de ces sources scripturaires, il ne déviara pas du droit chemin, qu'il engagera son être tout entier au service de la cause qu'il défend et que la Vérité sera son viatique.

Servir Allah est la plus noble des causes terrestres ; c'est s'engager au service du Maître de l'univers pour le bien des créatures qu'Il aime tant. ﷻ





LE MARIAGE EN ISLAM

Fatma Nur CİHAN

L'Islam est une religion qui répond au mieux à toutes les questions relatives à la vie de l'être humain. Cette religion permet d'éduquer, de former, de diriger et de valoriser les différentes étapes de la vie d'une personne depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Ainsi, armé des fondements de sa foi, le croyant acquiert jour après jour, du matin jusqu'au soir, une certaine quantité de connaissances visant à améliorer ses pensées et ses sentiments.

L'Islam s'engage à répondre à toutes les questions qui concernent le croyant ; par conséquent, il ne lui est pas permis de dire « ceci n'est pas de mon ressort » ou « ces sentiments et ces comportements n'ont aucun lien avec ma religion ! » Au sein de sa pratique et de ses réflexions religieuses, il trouvera sans aucun doute des choix et des so-

lutions adéquates concernant chaque problème et sujet relatif à la vie de tous les jours.

Partant de ce constat général, il n'est pas possible de penser que l'Islam n'a pas transmis et exigé des règles précises sur ces deux points très importants dans la vie d'un homme que sont le mariage et la vie familiale. Sans rentrer dans les détails du mariage religieux, nous allons rappeler et résumer les grandes lignes du regard que porte l'Islam sur l'institution du mariage :

Avant le mariage

L'Islam affirme que l'homme et la femme sont deux espèces différentes qui perpétuent la descendance humaine. L'Islam s'accorde à



valoriser ces deux espèces afin qu'elles soient sauvegardées en interdisant, entre autres, à l'homme de se féminiser et à la femme de se masculiniser.

En effet, l'Islam nous rappelle que l'homme et la femme ont des spécificités propres à chacun, ce qui les portent à préserver leur honneur et leur intégrité quelque soit l'époque (voir sourate An-Nur, versets 30-31). Fort de cela, le couple atteindra la sérénité et la joie en engendrant une descendance bénie et utile à la société ; ainsi, à leur tour, leurs descendants se mettront en couple pour fonder une famille. De nos jours, l'homme et la femme doivent particulièrement faire très attention aux limites de leur honneur. Sans la célébration du mariage, l'homme et la femme n'ont aucun lien affectif licite. Mais avant d'entamer le projet du mariage, il est permis aux deux parties de faire connaissance et de se rencontrer dans des limites et conditions précises. De plus, il est à noter que notre Prophète (paix et salutations d'Allah sur lui) a insisté sur le fait que l'homme et la femme doivent se rencontrer avant le mariage.

Pour que le mariage puisse se construire sur des bases solides et que naissent la sérénité et le bonheur dans la famille et la société, il faut porter une attention toute particulière et un profond respect à toutes les sensibilités. Par exemple, il faudrait savoir si les deux jeunes qui formeront le couple auront des caractères compatibles... Même si cette condition n'est ni absolue ni incontournable dans la religion, elle contribue seulement à minimiser les problèmes qui peuvent survenir par la suite dans le futur couple. Avant le mariage, il convient de savoir s'ils ont un lien de parenté proche (consanguin ou frère et sœur de lait etc.) car cet autre élément très important pourrait être un obstacle à leur union.

Lorsque toutes les conditions requises ont été vérifiées au préalable, il est conseillé aux familles de faciliter le mariage selon les recommandations de notre Prophète bien aimé (paix et salutations d'Allah sur lui) et d'accorder la main d'une femme si un homme la lui demande. Car si l'une des deux parties est pauvre, Allah bénira cette union en leur accordant Sa richesse et Son abondance (la preuve de ceci se trouvant dans le Coran, sourate An-Nur, verset 32).

Le mariage et sa cérémonie

En réalité, la religion a facilité le déroulement du mariage pour les deux parties. Les fondements les plus importants du mariage sont : le consentement mutuel des deux époux (*icab*), l'acceptation de la demande en mariage (*kabul*) et la présence de deux témoins.

« *Icab* » désigne le fait qu'une partie demande en mariage une autre partie, « *kabul* » est le fait que l'autre partie accepte la proposition. Lorsque la proposition et l'acceptation sont énoncées devant « deux hommes » ou « un homme et deux femmes » désignés comme témoins, le mariage est considéré comme étant accompli. Les formulations de proposition et d'acceptation peuvent être réalisées par l'intermédiaire des représentants des deux époux.

Le « *mahr* » ou don nuptial (selon certaines sources) peut être considéré comme un dû accordé par le futur mari à sa future épouse. En réalité, le mariage peut se réaliser sans le « *mahr* », mais c'est une partie intégrante de ce projet qu'il faut mettre en œuvre. Ainsi, pour que le mariage puisse être finalisé, il faut, pendant ou après la célébration de l'union, constater s'il a été effectivement versé, sinon il faut le faire. Le « *mahr* » ne correspond en aucun cas à la dot pécuniaire. Il n'est pas octroyé au représentant ou à la famille de la jeune mariée. Le « *mahr* » appartient à la mariée et le montant varie selon son appréciation. C'est elle-même qui fixe son montant. Le « *mahr* » est en quelque sorte une assurance vie, il est aussi le résultat de tout le respect que peut lui porter son mari juste avant de consommer le mariage.

Une fois que l'entente préalable concernant le « *mahr* » a été conclue, alors les deux parties peuvent affirmer devant des témoins qu'elles sont d'accord et ainsi l'homme et la femme seront considérés comme mariés. À partir de cet instant, la femme sera licite pour l'homme et vice versa. Après le mariage, les liens affectifs et les limites de la vie privée prendront forme au sein de la famille. Le Prophète (paix et salutations d'Allah sur lui) nous a conseillé d'informer les membres de la communauté de la célébration du mariage pour que les personnes pauvres

ou riches puissent être invitées au repas de noces concocté par les parents des mariés. Par contre, le mariage style « tape à l'œil » est jugé comme étant impur, car celui-ci est prompt à la dilapidation des biens et n'a pour but qu'une exposition vraiment inutile des signes de richesse.

Au sein du noyau familial

Comme nous l'avons cité plus haut, l'Islam considère la cellule familiale comme le berceau où règne l'affection, la sérénité empreint de chasteté et de joie (voir sourate Ar-Rum, verset 21). Le noyau familial n'est pas seulement destiné à assouvir les désirs et les plaisirs et chaque membre du couple, l'homme et la femme, a des limites à respecter (voir sourate Al-Ahzab, verset 35). La famille musulmane est un nid sacré où cohabitent les enseignements divins, spirituels et moraux. Même si le couple va assouvir ses besoins spirituels et ses pulsions charnelles dans ce nid béni, tous ces sentiments ne seront exprimés que dans les limites du légal. L'homme et la femme sont appelés à vivre tout en étant conscients de leurs droits et de leurs responsabilités dans le but de fonder une famille qui sera orientée vers cette sensibilité.

En se mariant, l'homme prend acte de la responsabilité de répondre aux besoins de sa femme ainsi que ceux de ses enfants. Si cela nécessite d'être plus explicite, il est du devoir de l'homme de subvenir convenablement aux besoins de sa famille en matière de nourriture, d'habillement et de logement et doit aussi gagner sa subsistance de façon licite. Il est à rappeler que la femme n'est en aucun cas obligée de subvenir à tous ces besoins, mais s'il s'avère que cette tâche est lourde du point de vue matériel, par conséquent, elle n'est point liée à cette responsabilité.

Sa seule responsabilité et son rôle se limitent au fait de se soumettre à son mari. De plus, si la femme, toujours selon sa propre volonté et dans les limites des lois prescrites, désire entreprendre une activité salariée, ouvrir un commerce ou bien si elle hérite d'une donation ou d'un capital, elle peut disposer selon son bon vouloir de tout l'argent qu'elle aura en sa possession ; par conséquent, nul ne peut la forcer à participer et à s'acquitter des dépenses de la famille. Mais si par sa propre volonté elle désire

aider son mari et ses enfants, alors la situation est différente !... (Cette prise de conscience témoigne de son bon comportement et Allah en est le seul témoin.)

Lorsqu'on se met en ménage avec quelqu'un, l'un des meilleurs souhaits du futur couple est d'engendrer une descendance pieuse, vertueuse et bienfaitante. C'est la vocation de la mère et du père au sein de la famille. En effet, enfanter une génération altruiste et consciencieuse permet à la société de préserver toutes les grandes dignités et les qualités humaines. En outre, il est à rappeler qu'en Islam, l'interruption volontaire de grossesse est interdite, sauf en cas de décision médicale qui indiquerait un risque pour la santé de la mère ou pour le fœtus. Ce sont des décisions irrévocables. Il faut noter que l'Islam compare l'utilisation de cette méthode à un meurtre commis sur un enfant déjà né.

Une fois unis, les époux se doivent de s'assister mutuellement, ils deviennent l'un pour l'autre un confident intime et un soutien sûr face à toutes les difficultés qui se présenteront à eux au cours de leur vie commune. Comblé par l'union des cœurs, le couple heureux et confiant en l'avenir s'épanouira dans la sérénité et dans la joie et pourra de ce fait éduquer et préparer les enfants à l'école de la vie.

La dissolution du mariage par le décès ou le divorce

Bien sûr qui dit « mariage » ne dit pas forcément « heureux en ménage ». Toutes les familles ne vivent pas cet « idéal ». Il arrive quelquefois au couple de connaître des difficultés dans la vie de tous les jours, soit à cause d'une intervention extérieure ou de la famille, ou soit à cause du simple fait que les époux perdent leur complémentarité et que peu à peu, chacun pense différemment ; tous ces désagréments conduisent le couple ébranlé à la rupture. Par rapport à ce problème, l'Islam conseille au couple de poursuivre leur union, malgré les différentes difficultés rencontrées. Notre religion nous recommande la patience (voir sourate Al-Ahzab verset 37) accompagnée d'un comportement pacifique (voir sourate An-Nisa, verset 128). Le couple peut aussi faire appel à des conciliateurs qui pourront utiliser



leur sagesse pour réconcilier le couple en péril (voir sourate An-Nisa, verset 35) ainsi ils éviteront à la famille de s'effondrer. Comme l'indique le verset suivant : « **Si vous avez de l'aversion envers elles durant la vie commune, il se peut que vous ayez de l'aversion pour une chose où Allah a déposé un grand bien.** » (voir sourate An-Nisa, verset 19) et « **Or, il se peut que vous ayez de l'aversion pour une chose alors qu'elle est un bien pour vous** ».

Si, malgré toutes ces mesures bienfaitantes, l'une de ces parties ou bien les deux parties veulent quand même mettre fin au mariage, le divorce peut être prononcé et en aucun cas il est dit « vous avez fait un vœu sacré en vous mariant, et vous ne pouvez le dissoudre en divorçant ! » Il a été seulement stipulé et précisé que le fait de divorcer « faisait trembler les cieux » et « c'est la chose permise par Allah et c'est aussi la chose la plus détestée par Lui. » (Abû Dawud, Talaq, 3 ; Ibn Mâja, Talaq, 1)

Le couple divorcé est comparable à une plaie qui se gangrène, et, à défaut de prendre le traitement approprié, cette blessure physique et morale infecte tout le corps. Si le couple désire toujours divorcer après avoir essayé tous les recours possibles pour qu'il n'y ait aucun regret, il leur est rappelé que c'est Allah qui pourvoira à leur subsistance à tous les deux (voir sourate An-Nisa, verset 130).

Selon les règles musulmanes, le divorce peut se dérouler en trois parties. La femme est considérée comme divorcée lorsque son mari prononce le divorce à son égard, mais à condition que ce dernier soit une personne connue comme raisonnable, qu'il ne soit pas sous l'influence de qui que ce soit et qu'il soit sain de corps et d'esprit. Il faut souligner également que la femme ne doit pas être en période de menstrues, car la décision du divorce doit être avant tout un acte qui demande une certaine maturité et une grande réflexion échangées au sein même de l'intimité du couple. C'est une preuve de miséricorde et de clémence de la part d'Allah, car notre Seigneur nous connaît et tient compte de notre nature humaine. Par ailleurs, Il interdit de divorcer dans un moment de colère, ou sur un coup de tête sans aucune raison valable. Même en cas de besoin, dans le cas où le mari a recours au divorce, il ne doit donc prononcer qu'un seul

divorce : il lui est interdit de proclamer les trois formules de divorce d'un seul coup. Ainsi, une seule formulation permet de garder « une porte ouverte » sur une éventuelle réconciliation entre les deux ex-époux afin qu'ils puissent se remarier par la suite si tel est leur désir réciproque (voir sourates Al-Baqara, verset 229 et 230 et At-Talaq verset1). Alors que la formulation d'un seul coup des trois divorces rend impossible cette miséricorde, sauf après le remariage et le divorce des deux époux.

À partir du troisième divorce prononcé entre les deux époux, ils ne pourront plus se remarier à moins que l'ex-épouse se soit auparavant remariée avec un autre homme et qu'ensuite elle ait divorcée ; alors seulement dans ce cas seulement elle pourra se remarier avec son ex-mari (voir sourate Al-Baqara, verset 229-230).

En principe, en Islam, le droit de divorcer a été accordé à l'homme. Mais, la femme, sous certaines conditions et situations, a la possibilité de demander le divorce par l'intermédiaire du tribunal.

Comme la responsabilité de l'entretien matériel de la femme et des enfants incombe au mari, il en va de même après le divorce, ainsi il subvient aux besoins de sa femme jusqu'aux périodes d'attente qui ont été déterminées lors de la décision du divorce. Dans le cas où l'époux venait à mourir, la femme peut hériter de lui, mais elle ne peut pas demander de pension compensatoire.

De plus, il faut le savoir, si l'un des époux venait à changer de religion, le mariage serait déclaré caduc.

Notre travail, aussi modeste soit-il, était de présenter et de rappeler à tous nos lecteurs combien l'Islam transmet aux croyantes et croyants les réponses claires et essentielles à toutes les questions qui concernent le noyau familial. Nous sommes tous responsables de notre foi, de notre famille, de nos choix et sommes obligés en quelque sorte de pratiquer, de comprendre et de recourir à la science divine qui les protège. Nous voudrions, pour conclure, orienter nos lecteurs vers une documentation plus riche contenue dans les livres religieux traitant de ce sujet. 





LES MAUVAISES LANGUES

Yacouba SAWADOGO

Alors que nous étions assis dans le jardin de notre maison où nous résidions durant toute la période estivale, je remarquai que dans la maison voisine composée de deux étages, un couple venait d'y aménager. C'était un jeune ménage. Dans le quartier, on racontait que ce couple était calme et sans histoire lorsque tout à coup les ragots commencèrent. On rapporta que le mari frappait sa femme et particulièrement chaque nuit de vendredi. À maintes reprises, lorsque je rencontrai « les mauvaises langues » du quartier, je leur expliquai combien les conséquences de telles paroles pouvaient être destructrices ; mais ces individus continuaient leurs dégâts : c'était sans espoir. Comme l'homme était originaire d'Osmaniye (ville située au sud de la Turquie), les habitants l'avaient surnommé « le monstre d'Osmaniye ».

Je demandai à mon épouse quelques explications pour comprendre le fin mot de l'histoire et me répondit :

« Je n'ai pas l'intention de porter le péché d'un d'autre. Il m'arrive aussi d'entendre des bruits et des cris qui résonnent à l'intérieur de cette maison chaque nuit de vendredi. En attendant, je vois cet homme tous les jours, allant à son travail et en revenant comme si de rien n'était. Je sais que c'est un homme particulièrement fébrile.

En revanche, je ne sais pas pourquoi il peut commettre une telle atrocité, mais les commérages du quartier m'influencent beaucoup et je crois même que je le déteste à présent. Ah ! Si je le pouvais, je le noierai dans une flaque d'eau. »

En cette soirée de vendredi, nous nous installâmes dans le jardin pour admirer la lune naissante, me disant à cet instant : « Pourvu qu'il n'y ait pas de bruit ce soir. »

Cependant, à ce moment précis, ce que nous redoutions arriva et de la maison voisine commençait à s'élever des cris de femme. Mon épouse, prise de panique, me dit :

« Il faut que tu interviennes et accomplisses ton devoir de voisin, car ce « monstre » va finir par tuer sa femme. »

Ce à quoi je répondis :

« On ne peut pas s'immiscer dans les affaires d'un couple ; ils finiront par se calmer et faire la paix. »

Et c'est alors que la femme recommença à crier de plus belle : « Venez vite, sauvez-moi, il va me tuer !... Au bout d'un certain temps, je ne pouvais plus supporter ces cris et me suis levé de ma place. Au lieu de passer par la porte du jardin, je rassemblai toutes mes forces et sautai par-dessus le mur du jardin ; et en peu de temps,

je me trouvai devant la porte du voisin d'où parvenaient les cris en question.

La femme, quant à elle, poursuivait ses appels : « Sauvez-moi !... » Je compris que les instants étaient critiques. Pour ne pas perdre de temps, je me recroquevillai la tête baissée en avant et mêlançai en donnant un coup à la porte de l'appartement, comme dans les films d'action. La porte, ne résistant pas à mon assaut, sortit de ses gonds, se dévissa et tomba au milieu de la pièce dans un nuage de poussière. À cet instant, je me retrouvai nez à nez avec « le monstre d'Osmaniye » et saisis l'occasion d'expérimenter le coup de tête que Nihat d'Adapazari m'avais appris jadis. Puis, avec le haut de ma tête, j'assenai un coup sur l'œil de l'homme auquel je rajoutai un coup-de-poing.

L'homme, terrassé par mes coups, perdit l'équilibre en entraînant une chaise dans sa chute ; il fit un pas en arrière et s'étala à côté de la porte. Pendant ce temps, je cherchai des yeux la femme battue. Celle-ci, effrayée par ce spectacle, était accroupie dans un coin de la pièce ; elle était pâle et était restée sans voix. Elle ne faisait aucun bruit, mais une autre personne criait encore : « Au secours, sauvez-moi ! » Lorsque je dirigeai mon regard vers la voix, l'envie me vint de mourir subitement.

La voix provenait d'un film qui passait à la télévision. Dans le film, il y avait une actrice qui hurlait sans cesse devant un criminel. On entendait sa voix qui hurlait encore et encore :

« Venez vite, il va me tuer... » La femme, reprenant ses esprits, finit par comprendre le quiproquo, et pour que je ne frappe plus son mari, me donna l'explication suivante :

« Mon mari aime beaucoup regarder les films d'horreur qui passent à la télévision chaque vendredi soir, et comme il a du mal à entendre, il met le son au maximum. »

J'étais absolument confus et très mal à l'aise, ma position était pire que ce pauvre homme étalé à même le sol. Le mari ayant beaucoup de difficultés à reprendre connaissance, je courus jusqu'à la pharmacie de garde qui se trouvait à proximité. On lui fit les premiers soins : quatre points de suture à l'endroit même où je lui avais décoché un coup de tête. Ensuite, le pharmacien s'adressa à moi en me disant :

« Mais, vous êtes blessé vous aussi. Vous saignez même de la tête !

Inquiet quand même, je rétorquai : « Laissez faire. Il n'y a rien de grave, je suis capable de supporter la douleur. »

Alors, le pharmacien intervint aussi en ma faveur et me soigna. À mon tour, je me retrouvai avec quatre points de suture ; ce fut mon lot pour avoir donné un mauvais coup de tête qui m'avait fait pousser les mêmes cris que ceux de cette actrice qui jouait dans « ce fichu » film.

Après les soins qui me furent prodigués, je sortis de la maison et m'aperçus que les habitants du quartier s'étaient rassemblés devant un magasin pour m'acclamer et m'applaudir :

« Bravo ! Bravo ! Longue vie à Cuneyt ! Il est intervenu au bon moment et a sauvé la femme ! Cuneyt Arkin¹ aurait fait la même chose ! Clamaient-ils d'une seule voix. Les femmes s'exclamèrent avec admiration :

« Admirez ce comportement et quelle compassion ! Après avoir battu ce « monstre », il n'a pas pu résister à lui faire prodiguer les premiers soins d'urgence. »

Le lendemain, une fois que la porte et les lunettes de notre infortuné voisin furent réparées, plus d'une fois je lui présentai mes sincères excuses pour ce fâcheux « incident » et partis à la rencontre de chacun de nos voisins de quartier pour leur expliquer « ce malentendu ». Bien sûr, c'était sans compter sur les ragots qui allaient bon train et d'ailleurs plus rien ne pouvait les effacer à présent.

Lorsque je commençais à expliquer les faits réels aux habitants du quartier, notamment aux femmes qui semblaient comprendre sur le moment, cela semblait aller, mais dès que j'avais le dos tourné, elles persistaient dans leurs sottises en affirmant ceci :

« Quel homme loyal et dévoué ! Pour que son intégrité soit sauve et qu'il n'ait pas honte de sa situation, il préfère revendiquer que c'était une erreur de jugement. Mais nous, nous savons très bien que c'est un homme qui bat sa femme, n'est-ce pas ?... ❏



LES PRECIPICES DU DESIR

İsmail ÖZTÜRK

Allah Le Très-Haut a créé les anges de lumière mais ne leur a pas accordé la science de la sensualité ni celle du désir. Ils n'ont aucun savoir, aucune notion. Ils ne savent même pas se révolter contre Allah. Les anges obéissent aux ordres qui leur sont donnés et se prosternent devant Allah.

Quant à Iblis (Satan – le Diable), qui était un être éclairé, pieux et soumis, Allah s'est servi de lui pour tester Adam. Ainsi, le Seigneur a montré à Adam le vrai visage d'Iblis ; ce dernier fut alors choisi et désigné comme le tentateur des fils d'Adam afin de poursuivre la révolte et la désobéissance vis-à-vis d'Allah jusqu'à la fin des temps.

Les animaux, quant à eux, ne ressentent que le désir. De plus, ils sont privés d'intelligence et de conscience ; en aucun cas ils ne peuvent être tenus comme responsables de leurs actes.

À l'instar de l'homme, cet être à qui Allah a accordé toutes les facultés mentales et physiques nécessaires pour être au-dessus du statut de l'animal, mais qui parfois perd tous ses moyens, s'effondre et se retrouve par la suite au plus bas degré de l'échelle. L'homme est un être aux multiples aspects. Il est cerné de toutes parts ; Iblis derrière lui, assailli par le désir ; par sa nature même, il a parfois l'esprit digne d'un animal ; dans son passé, au cours de l'histoire de l'humanité, par son comportement, il a agi en se croyant



l'égale du Seigneur. Mais son avenir se terminera soit dans la vallée de la souffrance éternelle, soit dans celle de la récompense éternelle.

Si un homme éduque son esprit en se servant de la foi, de la prière et de toutes les activités morales, il sera en mesure de s'élever à un statut plus honorable. Mais si le désir s'empare de lui, alors tout son être sera mis « sans dessus-dessous ».

Ainsi, dans la dernière sourate du Coran (An-Nass), Allah nous enseigne comment chercher refuge auprès de Lui contre les turpitudes de l'homme et des esprits malsains puisqu'il existe des individus encore plus méchants qu'Iblis lui-même ou qui peuvent même le surpasser dans ce domaine.

En témoigne ce récit fort édifiant : Iblis avait décidé de poursuivre un croyant afin de le faire dévier de son chemin de piété, mais, malgré toutes ses tentatives, il n'avait pas réussi à l'éloigner d'Allah le Tout-Puissant. Oui, Iblis s'avoua vaincu. Pourtant, un jour qu'il se demandait comment il pourrait réussir à le faire plier, en face de lui apparut une vieille dame. En la voyant, il fut heureux et il se mit à lui expliquer son problème. La vieille dame lui dit en riant :

« Voyons voir si tu es d'accord ! Si je fais ce que tu souhaites, c'est-à-dire éloigner cet homme du chemin d'Allah, tu devras en échange m'acheter une paire de chaussures. »

Iblis vit cette proposition comme une aubaine :

« Je t'achèterai les plus belles » répondit-il à la vieille dame en acceptant le marché.

La vieille dame commença à guetter l'occasion pour surprendre l'homme pieux. Après l'avoir suivi un certain temps pour connaître ses habitudes, elle remarqua que ce croyant, en sortant de la mosquée, passait souvent devant chez elle. Avec toutes ces informations à sa disposition, elle prépara sa ruse. Une nuit, alors que le croyant s'en revenait de la mosquée, elle lâcha toutes ses poules dans la rue. Dès qu'elle vit l'homme s'approcher, elle fit mine de les poursuivre tout en agitant des feuillages. Lorsque l'homme fut à sa hauteur, elle commença à le supplier :

« O mon cher fils, mes poules se sont enfuies, je n'arrive pas à les rattraper et à les ramener chez moi. S'il te plaît, pour l'amour d'Allah, aide-moi et remettons-les dans le poulailler. » L'homme, intentionné et disposé à aider un membre de la communauté, accepta et finit par attraper toutes les poules qu'il remit à l'intérieur du poulailler situé dans le jardin. Bien sûr, la vieille dame le remercia en lui faisant maintes et maintes éloges. Elle savait qu'elle l'avait piégé. Elle allait mettre en place la seconde phase de son plan et c'était encore plus effrayant :

« Qu'Allah te gratifie mon fils, lui dit-elle, tu ressembles à un jeune qui a le Coran sur les lèvres et puis quelle piété vit en ton for intérieur ! Ma fille est malade, elle est à l'intérieur, si tu lui adressais une prière, tu ferais certes une bonne action. »

Elle l'avait convaincu ; les chevilles de l'homme se mirent à gonfler ; il succomba à son orgueil et tomba sans crier gare dans le piège si bien préparé, puis tous deux pénétrèrent à l'intérieur. Ils montèrent à l'étage juste au-dessus, rentrèrent dans une chambre et que vit-il ? Il n'y avait aucun malade, seulement une très belle femme qui attendait, assise, devant une table sur laquelle étaient disposées de la nourriture et des bouteilles d'alcool ! Il voulut sur-le-champ s'en retourner et sortir au plus vite de ce lieu malsain, mais la vieille dame avait déjà fermé la porte à clef :

« O croyant ! lui dit-elle. Laisse-toi aller et assieds-toi à cette table, bois donc quelques verres d'alcool et apprécies la compagnie de cette belle du monde... »

L'homme était dans la confusion la plus totale :

« De toi et de tes propositions, je cherche refuge auprès d'Allah. » Lui dit-il tout en essayant de reprendre ses esprits tout en reculant. Mais la vieille mégère revint encore à la charge et joua ses dernières cartes :

« Tu ne peux aller nulle part ! Maintenant je vais commencer à crier de toutes mes forces en disant à qui veut l'entendre que tu es rentré

chez moi et que tu as violé ma fille. J'appellerai tous les voisins à mon secours. Réfléchis bien ! Tu seras couvert de honte. Obéis-moi et fais ce que je te dis !...

Le pauvre homme, déconfit, pour ne pas être dénigré par les hommes accepta d'être abandonné par Allah ; son intelligence fut vaincue par son désir et à cette table dressée il se mit à boire. Une fois devenu ivre, la sensualité avait pris le dessus et il commit l'adultère avec cette femme qui était déjà prête pour cet acte depuis le début.

Cet homme qui durant toute sa vie de croyant avait respecté les préceptes religieux interdisant l'alcool et l'adultère se retrouva pris au piège, comme s'il avait perdu la tête, comme s'il avait oublié son Seigneur et les ordres de Celui-ci. Qui plus est, il n'allait pas s'arrêter là. Sous l'effet de l'alcool et de la sensualité, il perdit de plus en plus le contrôle de lui-même. Lorsqu'il entendit les cris d'un nourrisson et que la belle qui était en sa compagnie lui fit comprendre qu'elle devait s'occuper de son bébé, il perdit la tête, se fâcha, sortit de ses gonds et, tel un animal sans esprit, se saisit de l'enfant devenu une entrave à son plaisir, le frappa à terre et le tua.

Son sort fut scellé telle une flèche sortie d'une arbalète. Ce pauvre croyant qui d'habitude ne s'occupait que de sa foi et de ses prières, tel un ange, était présentement en train de commettre les pires actes que même les animaux, aussi nombreux soient-ils, n'auraient pas pu accomplir. Il ne faut pas l'oublier : le désir vit en l'homme, caché comme un serpent.

Celle qui avait causé sa perte était un être humain tout comme lui, en réussissant là où Iblis avait échoué.

Bien sûr, Iblis, aveuglé par l'orgueil et la haine envers l'homme, est le soldat de la destruction, mais l'homme peut lui aussi devenir pire que lui, juste pour une paire de chaussures.

Ce pauvre homme inintelligent, en reprenant ses esprits, s'aperçut qu'il était en garde en vue, les mains menottées. Dans cette voie qu'il avait empruntée, au prix de ne pas être méprisé par ses semblables, il finit par atteindre ce qui lui faisait peur jadis. Il n'a pas seulement hérité de la honte de ce bas-monde, mais il s'est aussi condamné à être indigent et rejeté dans l'au-delà.

En ce qui concerne Iblis, il afficha un sourire jusqu'aux oreilles. Enfin il avait atteint son but. Cependant, il ressentit tellement de crainte à l'égard de cette vieille dame qu'il avait utilisée pour son funeste dessein qu'au moment où il devait lui apporter comme convenu les chaussures promises, il n'avait pas eu le courage de s'approcher d'elle. Par conséquent, il lui remit son dû, mais accroché au bout d'un bâton.

Oui, même Iblis en personne se réfugie auprès d'Allah contre une créature encore plus endiablée que lui.

Ton corps est la monture du désir, ne t'y fie pas.

On dit que la conspiration y siège,

Si tu ne résistes pas fortement

Il cherchera l'occasion pour te mettre à terre, il la dit. ❏

(Gülzâr-i Irfan)





UN PROGRAMME DE VIE

Idris ARPAT

Nous aimerions vous transmettre quelques enseignements délivrés par nos précédents maîtres :

- 1- Chaque jour, réservez un moment approprié pour l'étude du Coran. Lisez aussi bien le texte arabe que sa traduction et tâchez de le comprendre. Lisez-le également pour appréhender la façon de le mettre en pratique dans votre vie.
- 2- Etudiez avec soin la vie et les propos (*hadiths*) de notre Prophète (qu'Allah le bénisse et lui accorde la paix). La Tradition (*Sunna*) de notre Prophète peut être considérée comme un commentaire du Coran.
- 3- Constituez-vous une bibliothèque à votre usage, même à petite échelle. Procurez-vous toutes sortes d'ouvrages que vous aurez préalablement sélectionnés. Tout bon ouvrage doit être aussi considéré comme un commentaire du Coran. Aménagez-vous des moments propices pour les lire. Si vous ne lisez pas d'ouvrages qui concernent votre religion, vous serez alors dans l'incapacité de la comprendre. Comment pouvez-vous être l'adepte d'une religion que vous ne comprenez pas ?
- 4- Protégez votre santé. Le prophète Muhammad (*qu'Allah le bénisse et lui accorde la paix*) disait que la santé et le temps libre sont deux grandes faveurs. La bonne santé



et le temps libre rendent possible l'accomplissement de bonnes actions. Ceux qui ont perdu ces deux dispositions souffrent en fait de privations.

- 5- Abstenez-vous de fumer. Fumer : c'est trahir son corps, son argent et son environnement. C'est une autodestruction progressive qui mène à la mort.
- 6- Accordez une grande attention à la propreté et cela en tout temps et en toute condition. N'oubliez jamais que la religion est fondée sur la pureté.
- 7- Soyez digne de confiance. Que personne ne doute de votre parole. Certes, vous n'êtes pas appelé à devenir prophète, mais vous devez être un « digne de confiance » ; le « digne de confiance » (*al-amin*) était l'un des surnoms du Prophète (qu'Allah le bénisse et lui accorde la paix). Il disposait de la confiance de ses disciples et des adversaires de sa communauté. Si vous persévérez dans cette position de « véridique », vous serez en mesure d'atteindre la station spirituelle propre à cette qualité. Aux yeux d'Allah, vous serez considéré comme un « véridique » dans l'acception totale du terme.
- 8- Tenez vos promesses. Maîtrisez votre colère et ne vous vengez pas. Il est vrai qu'il est difficile de maîtriser sa colère ; néanmoins, être fâché est permis, mais manifester extérieurement sa colère ne l'est pas.
- 9- Soyez juste et équitable. Le *Tawhid* (Unité d'Allah) est l'essence de la relation entre l'homme et Allah, tandis que la justice est l'essence de la relation entre les hommes. Une nation est basée sur la justice ; « la justice doit rester stable comme l'Etoile du Nord bien que tous les autres éléments gravitent autour d'elle ». Au contraire, l'injustice est vectrice d'oppression, au demeurant porteuse de destruction.
- 10- Ayez un emploi qui vous procure des revenus, indépendamment de vos aptitudes physiques et intellectuelles. Travaillez de manière à ne pas être dépendant de vos amis ; au contraire, soyez de ceux qui donnent aux autres. « Ne soyez pas un fardeau qui a besoin d'être porté par d'autres, mais soyez parmi ceux qui portent le fardeau

des autres ». On dit « qu'un renard pensif est supérieur à un lion inerte ».

- 11- Dans la mesure du possible, créez votre propre entreprise, car la porte des revenus que les autres veulent ouvrir pour vous est généralement bien étroite. Voyez qui dispose des 9/10^e de la richesse globale.
- 12- Accomplissez parfaitement vos tâches en évitant les erreurs, car cela reste en accord avec le bienfait d'Allah suivant : « Toute tâche commencera et s'achèvera en son temps ». Finir son travail à l'heure est aussi important que de l'aimer car « la gestion du temps se situe à la base du succès ».
- 13- Evitez d'emprunter, c'est le début de l'esclavage. Si vous devez absolument emprunter de l'argent, remboursez dans les meilleurs délais. Ne gâchez pas la confiance que l'on a pu mettre en vous.
- 14- Economisez un peu d'argent, ne serait-ce qu'une petite somme afin de l'offrir en charité ou bien lorsque vous ferez face à des circonstances non prévues. Ne soyez pas intéressé par tout ce qui a trait au luxe.
- 15- Suivez dans la mesure du possible la culture et les traditions islamiques. Par exemple, dans la façon de se saluer, de s'habiller, de converser, de sourire, de se meubler, etc.
- 16- N'oubliez pas qu'Allah vous voit. La mort et sa suite sont une prolongation de votre vie quotidienne. La véritable vie est la Vie Future, car ce monde d'ici-bas est semblable à une gare où l'on s'arrête un peu puis l'on repart. Ne vous attachez pas aux choses éphémères de ce bas monde, car le lien sera plus difficile à rompre. Ne dites pas : « Prenons soin uniquement de ce monde et laissons de côté la Vie Future ». N'échangez pas un trésor contre une poignée d'orge.
- 17- Dans le même sens, puisque vous n'avez pas rompu les liens qui vous attachent à Allah, de même, ne rompez pas les relations qui vous attachent à la science et à la nature. La nature est un livre écrit par Allah et ce livre nous a été confié afin que nous le lisions. Le jour où vous apprécierez de le lire sera assurément un grand jour. Parti du niveau propre à une personne

« Toute tâche commencera et s'achèvera en son temps ». Finir son travail à l'heure est aussi important que de l'aimer car « la gestion du temps se situe à la base du succès ».

ordinaire, vous deviendrez quelqu'un d'exceptionnel. Vous verrez la manière dont les signes (*ayah*) de la nature sont conformes aux signes (*ayah*) ou versets du Coran et vous ne saurez quelle beauté suivre. Ainsi donc, si vous n'appréciez pas le livre de la nature, vous serez foncièrement perdant. Que pouvez-vous clairement dire si vous n'appréciez pas et ne comprenez pas ce que vous avez expérimenté tout au long de votre existence ? Puisse Allah vous accorder le discernement.

- 18- Essayez de garder vos ablutions rituelles. Lorsque vous en avez le temps, offrez à Allah des prières volontaires et spontanées. Ne négligez pas de Le louer et repentez-vous lorsque vous péchez (*istighfar*). Louer Allah maintient le cœur dans le droit chemin et le vivifie, tandis que la repentance implique nécessairement une autocritique. Cela est indispensable pour garder son cœur vivant.
- 19- Ne perdez pas votre temps. La vie ne doit pas être gaspillée inutilement, car le temps qui s'écoule réduit peu à peu son échéance. Vous aurez perdu un capital non négligeable si vous ne vivez pas de manière productive. Si vous perdez votre temps, le temps vous perdra aussi.
- 20- Maîtrisez vos sentiments. L'être humain est une créature émotive qui réunit au même degré l'aspect physique et rationnel. C'est, sans aucun doute, un bienfait d'Allah et une richesse pour la nature humaine. Suivre cette règle d'or, appelé « balance » requiert nécessairement un grand effort.
- 21- Répandez toute bonne qualité ou toute bonne disposition que vous avez pu obtenir. C'est là l'expression de la gratitude envers Celui qui vous a bénis de la sorte afin que vous preniez part à la destinée de

la communauté. Apporter l'amour d'Allah aux hommes demande un effort permanent et c'est là que s'exprime la dimension sociale du *djihad* (la guerre contre l'ego) en retardant la venue du Jour Dernier.

- 22- Soyez l'ami des Amis d'Allah; soyez l'ennemi des ennemis d'Allah. Si les hommes ressemblaient aux anges et les buissons aux roses, nous demeurerions dans un monde de roses (c'est-à-dire un monde plein de promesses) en désirant être l'ami de tous. Pourtant, mon ami, les réalités de la vie sont bien amères ! Il y a incompatibilité entre l'Ange Gabriel et le Diable, Muhammad (qu'Allah le bénisse et lui accorde la paix) et Abû Jahl, la santé et les microbes. Allah a créé le Paradis, mais Il a aussi créé l'Enfer ! Si avant de moissonner votre champ, vous y trouvez du grain mêlé aux cailloux, ne faites pas de récolte avant de les avoir séparés.

Nos maîtres nous ont enseignés toutes ces choses et nous vous les transmettons à notre tour. Cela incombe à chacun de nous de les appliquer scrupuleusement. 





Quelques versets coraniques et hadiths sur la

RESPONSABILITE EN ISLAM

Şerafettin GÜLDAL

Versets coraniques

Sourate Al-Baqara (la Vache), 2/119

Certes, Nous t'avons envoyé avec la vérité, en annonciateur et avertisseur ; et on ne te demande pas compte des gens de l'Enfer.

Sourate Al-Baqara (la Vache), 2/134

**Voilà une génération bel et bien révo-
lue. À elle ce qu'elle a acquis, et à vous ce que
vous avez acquis. On ne vous demandera pas
compte de ce qu'ils faisaient.**

Sourate Al-Baqara (la Vache), 2/225

**Ce n'est pas pour les expressions gratui-
tes dans vos serments qu'Allah vous saisit: Il
vous saisit pour ce que vos cœurs ont acquis.
Et Allah est Pardonneur et Patient.**

Sourate Al-Baqara (la Vache), 2/233

**Et les mères, qui veulent donner un al-
laitement complet, allaiteront leurs bébés
deux ans complets. Au père de l'enfant de les
nourrir et vêtir de manière convenable. Nul**

ne doit supporter plus que ses moyens. La mère n'a pas à subir de dommage à cause de son enfant, ni le père, à cause de son enfant. Même obligation pour l'héritier. Et si, après s'être consultés, tous deux tombent d'accord pour décider le sevrage, nul grief à leur faire. Et si vous voulez mettre vos enfants en nourrice, nul grief à vous faire non plus, à condition que vous acquittiez la rétribution convenue, conformément à l'usage. Et craignez Allah, et sachez qu'Allah observe ce que vous faites.

Sourate Al-Baqara (la Vache), 2/286

Allah n'impose à aucune âme une charge supérieure à sa capacité. Elle sera récompensée du bien qu'elle aura fait, punie du mal qu'elle aura fait. Seigneur, ne nous châtie pas s'il nous arrive d'oublier ou de commettre une erreur. Seigneur! Ne nous charge pas d'un fardeau lourd comme Tu as chargé ceux qui vécutent avant nous. Seigneur! Ne nous impose pas ce que nous ne pouvons supporter, efface nos fautes, pardonne-nous et fais nous miséricorde. Tu es Notre Maître, accorde-nous donc la victoire sur les peuples infidèles.

Sourate An-Nisa (les Femmes), 4/84

Combats donc dans le sentier d'Allah, tu n'es responsable que de toi-même, et incite les croyants (au combat) Allah arrêtera certes la violence des mécréants. Allah est plus redoutable en force et plus sévère en punition.

Sourate Al-Maida (la Table servie), 5/89

Allah ne vous sanctionne pas pour la frivolité dans vos serments, mais Il vous sanctionne pour les serments que vous avez l'intention d'exécuter. L'expiation en sera de nourrir dix pauvres, de ce dont vous nourrissez normalement vos familles, ou de les habiller, ou de libérer un esclave. Quiconque n'en trouve pas les moyens devra jeûner trois jours. Voilà l'expiation pour vos serments, lorsque vous avez juré. Et tenez à vos serments, Ainsi Allah vous explique Ses versets, afin que vous soyez reconnaissants!

Sourate Al-An'am (les Bestiaux), 6/152

Et ne vous approchez des biens de l'orphelin que de la plus belle manière, jusqu'à

ce qu'il ait atteint sa majorité. Et donnez la juste mesure et le bon poids, en toute justice. Nous n'imposons à une âme que selon sa capacité. Et quand vous parlez, soyez équitables même s'il s'agit d'un proche parent. Et remplissez votre engagement envers Allah. Voilà ce qu'Il vous enjoint. Peut-être vous rappelleriez-vous.

Sourate Al-'Isra (le Voyage nocturne), 17/34-35-36

34. Et n'approchez les biens de l'orphelin que de la façon la meilleure, jusqu'à ce qu'il atteigne sa majorité. Et remplissez l'engagement, car on sera interrogé au sujet des engagements.

35. Et donnez la pleine mesure quand vous mesurez; et pesez avec une balance exacte. C'est mieux [pour vous] et le résultat en sera meilleur

36. Et ne poursuis pas ce dont tu n'as aucune connaissance. Louïe, la vue et le cœur: sur tout cela, en vérité, on sera interrogé.

Sourate An-Nûr (la Lumière), 24/54

Dis: "Obéissez à Allah et obéissez au messager. S'ils se détournent,... il [le messager] n'est alors responsable que de ce dont il est chargé; et vous assumez ce dont vous êtes chargés. Et si vous lui obéissez, vous serez bien guidés". Et il n'incombe au messager que de transmettre explicitement (son message).

Sourate Saba, 34/25

Dis: "Vous ne serez pas interrogés sur les crimes que nous avons commis, et nous ne serons pas interrogés sur ce que vous faites".

Hadiths

Selon Abdullah Ibn 'Umar (qu'Allah l'agrée), le Messager d'Allah (sallallahu 'alayhi wa salam) a dit :

« Chacun de vous est comme un berger et responsable de son troupeau. L'émir est responsable de sa communauté ; l'homme est responsable de sa famille ; la femme est responsable de son foyer ; le serviteur a la charge des biens de son maître et il en est responsable. Ainsi, chacun d'entre vous est comme un berger et responsable de son troupeau. » (Rapporté par Al-Bukhari et Muslim)



Abou Sa'ïd Al Khudrî (qu'Allah l'agrée) rapporte qu'il a entendu le Messager d'Allah (sallallahu 'alayhi wa salam) dire : « Que celui d'entre vous qui voit une chose répréhensible la corrige de sa main ! S'il ne le peut pas de sa main, qu'il la corrige avec sa langue ! S'il ne le peut avec sa langue que ce soit avec son cœur et c'est là le degré le plus faible de la foi ». (Rapporté par Muslim)

Hudheyfa (qu'Allah l'agrée) rapporte que le Prophète (sallallahu 'alayhi wa salam) a dit : « Par celui qui teint mon âme dans Sa main, vous commanderez le bien et interdirez le mal ou bien vous ne serez certainement pas loin de voir Allah envoyer sur vous un châtiment venant de Lui. Vous L'invoquerez alors et Il ne répondra pas à votre appel ». (Rapporté par Tirmidhi)

Selon Ibn 'Umar (qu'Allah l'agrée), le Messager d'Allah (sallallahu 'alayhi wa salam) a dit : « Le Musulman est le frère du Musulman. Il ne lui fait pas d'injustice et ne le trahit point. Celui qui œuvre à satisfaire le besoin de son frère, Allah est là pour lui satisfaire le sien. Celui qui dissipe une situation affligeante à un Musulman, Allah lui en dissipe une de celles du jour de la Résurrection. Celui qui couvre un Musulman, Allah le couvre le jour de la Résurrection ». (Unaniment reconnu authentique)

Selon Abû Hurayra (qu'Allah l'agrée), le Messager d'Allah (sallallahu 'alayhi wa salam) a dit : « Celui qui dissipe à un Musulman l'une des situations affligeantes de ce bas monde, Allah lui en dissipe une de celles du jour de la Résurrection. Celui qui met dans l'aisance quelqu'un dans la gêne, Allah le met dans l'aisance dans ce monde et dans l'autre. Celui qui couvre un Musulman, Allah le couvre dans ce monde et dans l'autre. Allah ne cesse d'être aux côtés de Son serviteur tant que Son serviteur est aux côtés de son frère. Celui qui parcourt un chemin à la recherche de quelque savoir, Allah lui facilite un chemin vers le Paradis. Toutes les fois que des gens se réunissent dans l'une des maisons d'Allah exalté pour réciter le Livre d'Allah (le Coran) et pour l'étudier ensemble, la sérénité (divine) descend aussitôt sur eux, la miséricorde les voile, les Anges les couvrent de leurs

ailles et Allah les mentionne auprès de ceux qui sont près de lui (les Anges, les Prophètes et les Saints). Celui qui ne s'élève pas par son propre labeur, ce ne sont pas ses origines qui vont l'élever ». (Rapporté par Muslim)

Anas (qu'Allah l'agrée) a dit : « Abû Talha (qu'Allah l'agrée) était à Médine le plus riche propriétaire de palmiers des Ansars. La palmeraie qu'il aimait le plus était celle de « Bayruha » qui faisait face à la mosquée. Le Messager d'Allah (sallallahu 'alayhi wa salam) y entraînait souvent et y buvait d'une eau suave. Anas a dit : « Quand fut descendu ce verset (« Jamais vous n'atteindrez la bienfaisance jusqu'à ce que vous dépensiez de ce que vous aimez »), Abû Talha vint au Messager d'Allah (sallallahu 'alayhi wa salam) et lui dit : « Ô Messager d'Allah ! Allah Exalté a fait descendre sur toi : « Jamais vous n'atteindrez la bienfaisance jusqu'à ce que vous dépensiez de ce que vous aimez » et, de tous, mes biens, rien ne m'est plus cher que « Bayruha ». Aussi est-elle désormais de ma part une aumône pour Allah Exalté. J'espère y trouver un bien dans ce monde et dans l'autre auprès d'Allah Exalté. Place-la donc, ô Messager d'Allah, à l'endroit que te fait voir Allah ». Le Messager d'Allah (sallallahu 'alayhi wa salam) lui dit : « Bravo ! Bravo ! Voilà donc un placement gagnant ! J'ai bien entendu ce que tu viens de dire et je suis d'avis que tu la places parmi tes parents ». Abû Talha dit : « C'est ce que je vais faire, ô Messager d'Allah ! » Et il partagea la palmeraie entre ses proches et ses cousins. (Unaniment reconnu authentique)

Abû Maryam Al-Azdi (qu'Allah l'agrée) dit un jour à Mu'âwiya (qu'Allah l'agrée) : « J'ai entendu le Messager d'Allah (sallallahu 'alayhi wa salam) dire : « Quiconque reçoit d'Allah la charge de gérer une partie des intérêts des Musulmans puis se cache à eux pour ne pas s'occuper de leurs besoins, de leur indigence et de leur pauvreté, Allah se cache à lui pour ne pas s'occuper le jour de la Résurrection de ses besoins, de son indigence et de sa pauvreté ». Depuis ce jour Mu'âwiya chargea quelqu'un de s'occuper des besoins des gens ». (Rapporté par Abû Dawûd et Tirmidhi) ﷺ



LA LANGUE DES ANECDOTES

Tuba ÇINAR

La responsabilité première des leaders

Un jour, Abû Hanifa rencontra un enfant qui marchait dans la boue et dit à celui-ci en souriant avec tendresse et compassion :

« Mon enfant ! Prends garde à ne pas tomber ! »

L'enfant, avec ses yeux pétillant d'intelligence et de clairvoyance, se tourna vers l'imam et lui fit cette réponse claire et inattendue :

« Ô imam ! Le fait que ce soit moi qui tombe est simple en réalité : ce n'est que moi qui en subirait les dommages. Mais vous, soyez plus vigilant, car si votre pied devait glisser, les gens qui vous obéissent et qui vous suivent glisseront et tomberont également : il sera en conséquence plus difficile de les relever tous. »

L'imam, admiratif devant les paroles exprimées par l'enfant, commença à pleurer et déclara à ses élèves :

« Si une preuve plus puissante venait à vous concernant ce sujet, ne m'obéissez pas. C'est la grandeur de l'islam. Votre amour et votre attachement à mon égard ne se mettront à jour que de cette façon. »

La leçon à retenir

Le fait d'être en première ligne sur le chemin de la foi est une dimension emprunte de richesse, mais cette dernière comporte de nombreuses responsabilités. Car ceux qui sont devant, comme les belles choses, influencent ceux qui sont tout autour ; les erreurs et les mauvaises choses, en influençant ces derniers, se propageront à cause de l'imitation et de la dépendance.

C'est pourquoi les savants éminents de la religion, comme l'imam A'zam (l'autre nom d'Abû Hanifa), prononçaient des avis juridiques (*fatwas*) en conformité avec leur vie quotidienne. À ce propos, un jour que ce dernier nettoyait une petite tache incrustée sur son vêtement, des gens qui l'observaient lui demandèrent :

« Ô imam ! D'après votre fatwa, cette petite tache n'est pas un obstacle à la prière. Pourquoi vous donnez-vous donc tant de mal à la faire partir ? »

Limam leur répondit :

« Certes, il s'agit d'une fatwa, mais cela relève plus de la crainte révérencielle d'Allah (*taqwa*) ! »

Que ce soit aperçu selon un angle petit ou grand, c'est ici l'unique règle qui changera en satisfaction dans le monde infini toutes les responsabilités envers le droit et Allah.

La valeur de la religion d'Allah

« N'aie pas honte de donner peu, aie plutôt honte de briser tout espoir »

Un rapproché d'Allah alla rendre visite à l'un de ses amis, un homme riche, afin de lui demander quelque argent en vue de ses besoins. Ce dernier sortit sa bourse, et, parmi des pièces de toutes tailles, petites et grandes, commença à en choisir une. Néanmoins, il prit tout son temps. Sur ces entrefaites, le rapproché d'Allah, en se tournant vers son riche ami, fit un constat qui donne certainement à réfléchir :

« Sais-tu, se dit-il en lui-même, ce que cherche cet homme dans sa bourse ? Sa valeur devant Allah. » De plus, il fut sur le point de donner au nom d'Allah lorsqu'une grande pièce de monnaie apparut dans sa main. « Non, dit-il, je n'aurais pas une telle place en présence d'Allah. » Puis il remit cette grande pièce à l'intérieur de sa bourse et en chercha une plus petite, puis une plus petite encore.

La générosité est une des qualités du croyant. Tout ce qui est accompli au nom d'Allah, soutiens apportés ou argent donné, contribuera à fixer la place de l'homme auprès d'Allah. Ce comportement qui permet de joindre la couche défavorisée de la société à la couche aisée permet aussi de faire rapprocher cette dernière d'Allah, Le vrai détenteur de la vérité absolue. De cette façon, l'homme, dans toutes les affaires qu'il réalise et s'il est en relation avec le Seigneur, obtiendra son gain en proportion. Allah dit dans le Coran :

« Vous n'atteindriez la (vraie) pitié que si vous faites largesse de ce que vous chérissez. » (Coran, Al-Imran, 3/92)

Un soin ayant de l'effet jusqu'au Jour du jugement

Le grand mystique Bayazîd Bistamî passa un jour devant un asile de fous et vit un employé frapper un objet à l'aide d'un bâton. Il demanda :

« Que fais-tu donc ? »

L'employé répondit :

« Ici c'est un asile de fous. Je suis en train de leur préparer un médicament. »

Bayazîd Bistamî rétorqua :

« Peux-tu alors me conseiller un médicament efficace contre la maladie dont je souffre ? »

L'employé lui dit :

« De quelle maladie souffres-tu ? »

Bayazîd lui répondit alors :

« Ma maladie, c'est le péché... En effet, je commets beaucoup de péchés. »

L'employé déclara :

« Je ne connais rien à cette maladie... Je prépare seulement des médicaments pour les fous. »

Un des fous qui écoutait à ce moment-là les dires de Bayazîd Bistamî dit à ce dernier :

« Viens grand-père viens, je vais te révéler le remède à ta maladie. »

Bayazîd Bistamî, s'approchant du fou, lui répondit :

« Oui, quel est donc le remède ? »

Le fou lui conseilla alors le médicament suivant :

« Mélange la feuille de la compassion avec la racine du repentir... Écrase-la dans le cœur avec le *tawhid* (unicité d'Allah), puis applique-la dans la passoire de la clémence, malaxe-la de tes larmes et fais-la cuire dans le four de l'amour... Manges-en ensuite une grande quantité matin et soir... Tu verras, il ne restera plus rien de ta maladie ! »

Bayazîd, ayant pris connaissance de ce médicament, s'écria :

« Oh, monde fou, oh ! Donc toi aussi, ils t'ont amené ici en te prétextant fou ! » Puis il partit.

Certes, ceci est un médicament qu'il faut absolument conseiller à tous les gens qui sont atteints de la maladie du péché. 